

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Santé

Université Toulouse III - Paul Sabatier

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 23/07/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Thierry Michot, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Santé* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Grade de licence Certificat de capacité d'orthoptiste
- Grade de licence Diplôme d'état d'audioprothésiste
- Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques
- Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences médicales
- Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences odontologiques
- Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques
- Grade de master Certificat de capacité d'orthophoniste
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (Purpan)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (Ranguel)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
- Grade de master Diplôme d'état de sage-femme

PRÉSENTATION

Le présent rapport concerne l'évaluation de douze formations de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier (UPS), regroupées dans le champ *Santé*, assurées par quatre composantes de l'université (faculté de médecine Purpan, faculté de médecine Rangueil, faculté d'odontologie, faculté des sciences pharmaceutiques), en collaboration avec le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Toulouse et quelques partenaires des universités toulousaines, ainsi que d'écoles privées comme la Toulouse Business School (TBS). Les facultés sont réparties sur quatre sites (trois à proximité du campus scientifique de Rangueil, et une en centre-ville, Purpan). Quatre sites hospitaliers complètent les lieux de formation (Langlade, Purpan, Rangueil-Larrey, Hôtel-Dieu).

Le champ de formations *Santé* comprend quatre diplômes de formation générale (DFG, conférant le grade de licence), cinq diplômes de formation approfondie (DFA, conférant le grade de master), un diplôme d'Etat (audioprothèse, grade licence), et deux certificats de capacité (orthoptie, de grade licence, en trois ans, et orthophonie, de grade master, en cinq ans). Les DFG et les DFA sont en sciences médicales (un DFG, deux DFA), en sciences pharmaceutiques, en odontologie et en maïeutique.

Ces formations assurent l'apprentissage de futurs professionnels de santé (médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes) et paramédicaux (audioprothésiste, orthoptiste, orthophoniste). Elles sont adossées à l'expertise professionnelle développée au CHU de Toulouse et dans les hôpitaux publics de la région, ainsi que sur un réseau de professionnels libéraux maîtres de stages. L'objectif est double : former à des compétences professionnelles, et contribuer au développement de la recherche biomédicale. L'appui recherche est très solide. Il est assuré par plusieurs équipes de recherche clinique, (dont un centre d'investigation clinique (CIC) et quatre instituts, et, dans le domaine de la recherche fondamentale, par une dizaine d'unités mixtes de recherche (UMR).

Pour la dernière année recensée, 16364 étudiants ont été inscrits dans une formation du champ *Santé* de l'UPS.

AVIS GLOBAL

La composition du champ *Santé* proposée par l'UPS est logique et cohérente. Ces formations disposent de programmes d'enseignement précisément définis au niveau national, donc très encadrés. L'ensemble répond parfaitement aux orientations stratégiques définies par l'établissement dans son document de présentation du champ, en particulier pour ce qui concerne son adossement à la recherche, sa pluridisciplinarité et ses relations avec son environnement régional, national et international. Il conviendrait de rendre plus lisibles les collaborations existant avec d'autres formations de l'université, de clarifier et renforcer au sein du champ *Santé* l'accueil d'étudiants provenant de ces formations. Globalement, les formations du champ *Santé* ont des liens très forts avec le monde professionnel et leur attractivité ne se dément pas. Cette caractéristique permet de dégager une réelle cohérence fonctionnelle pour les douze formations évaluées, à l'exception peut-être de la formation audioprothésiste, délocalisée et souffrant d'un manque d'intégration universitaire.

Ainsi, pour ce champ dont l'identité est forte, le potentiel d'affichage stratégique pour l'établissement est très satisfaisant. Il doit cependant être renforcé dans sa dimension internationale, les flux d'étudiants en mobilité entrante ou sortante restant globalement modestes, à l'exception du DFASP. Globalement, les évolutions annoncées dans l'organisation des premiers cycles de santé rendent indispensables l'amélioration des procédures de pilotage pour les formations du champ avec, notamment, la mise en place d'authentiques conseils de perfectionnement. Cet aspect sera rendu nécessaire par les évolutions prochaines du premier cycle de santé. On regrette l'absence de pilotage de l'évaluation des enseignements par l'université. Rien n'est dit sur les étudiants quittant ces formations après la première ou la seconde année de DFG, en nombre certes limité. Enfin, il manque des informations sur l'accès à la recherche via la validation de masters spécifiques, très disparate en santé et quasi inexistant en paramédical.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Cadrées par des décrets nationaux, les formations du champ sont bien présentées, avec une description des compétences nécessaires pour l'obtention des diplômes. Ces compétences sont en lien étroit avec les exigences professionnelles. L'ensemble forme un tout cohérent par nature. Toutefois, ces informations ne sont pas toujours clairement transmises aux étudiants.

Les formations du champ *Santé* bénéficient d'un excellent positionnement au niveau régional comme au niveau national, l'UPS étant la seule à proposer des formations de santé dans sa métropole et sur le territoire proche. Variable, la participation du monde socio-professionnel aux enseignements est notable dans toutes les formations. La formation audioprothésiste délocalisée à Cahors souffre d'un déficit d'intégration universitaire, avec très peu d'interventions d'enseignants-chercheurs et avec des spécificités surprenantes (pas de semestrialisation, de crédits ECTS et de seconde session d'examen). La plupart des formations du champ sont adossées à des structures de recherche, les formations paramédicales étant en retrait sur ce point. Des doubles cursus proposent des parcours adaptés avec l'accès à des masters de la faculté de sciences. Toutefois, le manque d'informations sur la poursuite d'étude en doctorat d'université ne permet pas de porter une appréciation sur l'efficacité des dispositifs en place. Enfin, hétérogène d'une formation à l'autre, la politique de mobilité internationale des étudiants ne relève pas d'une coordination à l'échelle du champ. On note toutefois une politique très volontariste pour le DFA de sciences pharmaceutiques (90 étudiants en mobilité sortante sur les 4 dernières années). Plusieurs formations n'évoquent pas ce point (par exemple, DFG SM et DFASM).

On constate une cohérence naturelle de l'organisation pédagogique à l'échelle du champ autour de l'articulation entre enseignements facultaires et importance donnée aux stages. Pour les filières conduisant à une spécialisation tardive, des temps de formation sont prévus pour permettre aux étudiants de construire leurs parcours (en particulier en pharmacie, en médecine ce point est reporté au 3^e cycle). Un accompagnement significatif est mis en place pour les étudiants échouant en première année commune des études de santé (PACES), avec le dispositif rebond, offrant notamment des possibilités d'aller vers d'autres formations de santé (par exemple en orthoptie). On regrette la faiblesse des informations sur l'accompagnement des publics spécifiques (étudiants en situation de handicap, étudiants empêchés, sportifs de haut niveau) ou pour la valorisation de l'engagement étudiant associatif. On dispose également de peu d'information sur l'utilisation des outils numériques, y compris en simulation. Le développement de ces outils est d'ailleurs hétérogène et très peu mis à disposition des formations paramédicales. Il n'est pas précisé si les étudiants de ces dernières ont accès aux plateaux techniques de formation aux premiers secours. Les initiatives pédagogiques numériques (IPN) restent sous-utilisées.

On constate une bonne cohérence des équipes pédagogiques, même si l'on note dans certaines formations une moindre implication des professionnels issus de la pratique libérale, en particulier en maïeutique. Cependant, l'ensemble manque d'indicateurs de pilotage, et on ne dispose que rarement d'une véritable autoévaluation présentant les forces et faiblesses de chacune des formations. Seules certaines formations (en pharmacie, principalement) réalisent une évaluation des enseignements par les étudiants. Les structures de perfectionnements (commission pédagogique, conseil de perfectionnement) ne sont pas systématiques, mais intègrent toujours des étudiants lorsqu'elles existent. La PACES ne fait pas l'objet d'un conseil de perfectionnement. Le suivi de l'acquisition des compétences n'est le plus souvent pas précisé, en dehors des stages. Ces derniers sont très bien organisés, mais les dossiers manquent de précisions sur les conditions de leur valorisation et sur la vérification des compétences acquises. Les suppléments aux diplômes sont le plus souvent absents des dossiers. Globalement, les données fournies ne sont pas analysées, ce qui correspond à l'absence d'une vraie démarche d'autoévaluation et de pilotage fondé sur des critères objectifs d'évaluation des formations.

De façon générale, les effectifs sont stables dans le temps. Les taux de réussite des formations du champ, hors PACES, sont le plus souvent très bons, proches de 100 %, à l'exception de ceux de la deuxième année de DFGSP (pour laquelle on regrette que le taux d'échec particulièrement élevé, supérieur à 25 %, ne fasse l'objet d'aucune analyse). Des dispositifs d'aide à la réussite existent en PACES, mais leur impact n'est pas évalué. La question de la réorientation suite à la PACES est analysée de façon insuffisante. On manque de données précises sur l'insertion professionnelle des diplômés de maïeutique et de ceux des formations paramédicales. Enfin, ce déficit d'informations concerne également aussi la poursuite des étudiants en filières de recherche, alors que leur environnement en la matière est décrit comme particulièrement favorable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pour les formations du champ se terminant au niveau licence ou au niveau master, excellente insertion professionnelle.
- Une attractivité reconnue.
- D'excellents taux de réussite, une fois passée l'année de PACES.
- Des relations fortes avec l'environnement socio-économique.
- Une bonne organisation des enseignements.
- Des stages très bien organisés.

Principaux points faibles :

- Production d'indicateurs très perfectible.
- Insuffisance d'échanges entre enseignants des différentes formations.
- Mobilité internationale des étudiants insuffisante.
- Recours encore insuffisant aux méthodes pédagogiques innovantes.

Recommandations :

En raison de leur attractivité, due notamment aux besoins sans cesse renouvelés de professionnels du domaine, les formations du champ Santé ne posent pas de problèmes majeurs, en dehors des flux de recalés à l'issue du concours de PACES, problème auquel la réforme à venir propose de répondre.

Plusieurs priorités d'évolution se dégagent cependant au niveau du champ de formations : la mise en place, pour chaque formation, d'un véritable conseil de perfectionnement associant enseignants, personnels administratifs, étudiants et diplômés ; la généralisation du recours aux méthodes pédagogiques récentes, notamment celles de simulation ; la systématisation des procédures d'évaluation des enseignements, particulièrement celles des stages, avec prise en compte réelle de leurs résultats ; une plus grande attention portée à l'intégration universitaire des trois formations paramédicales ; enfin, le développement de la mobilité internationale des étudiants.

POINTS D'ATTENTION

Aucune des formations présentées ne nécessite de modifications majeures dans la construction du projet pour la prochaine période contractuelle.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

GRADE DE LICENCE CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPTISTE

Établissement(s) : Université Toulouse III Paul Sabatier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Certificat de capacité d'orthoptiste* est délivré à l'issue d'une formation de trois ans conférant l'attribution du grade de licence. La formation est dispensée au sein de la faculté de médecine Toulouse Rangueil. Elle associe enseignements théoriques (1184 heures) et enseignements pratiques (1470 heures de stage) et comprend la rédaction d'un mémoire de fin d'études.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Outre son site internet décrivant la formation, une information à son sujet est donnée aux étudiants en échec à l'issue d'une première année d'étude de santé (PACES).

D'une façon générale, de nombreux aspects des enseignements théoriques et pratiques de la formation sont présentés de façon trop succincte. On manque de détails sur les modalités de l'alternance, entre enseignements facultaires et stages. Si la semestrialisation du cursus est bien mise en œuvre et la liste des unités d'enseignement (UE) présentée, le découpage de chacune d'elles entre cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) n'est pas indiqué. Certaines UE sont déclarées mutualisées, mais sans aucune autre précision. Des dispositifs particuliers existent, permettant l'accueil d'étudiants en situation de handicap ou les sportifs de haut niveau, mais le nombre d'étudiants ayant bénéficié de ces dispositifs n'est pas indiqué. Le recours aux pratiques pédagogiques innovantes n'est mentionné qu'à titre de « projets à l'étude ». Les indications sur la préparation et la soutenance du mémoire de fin d'étude sont minimales. Concernant l'enseignement de langue anglaise, le tableau des UE fait mention de 100 heures de CM, alors qu'il est indiqué dans le texte qu'il consiste en 60 heures de TD. Le dossier ne fournit pas d'indication sur l'existence d'un éventuel supplément au diplôme ainsi que sur les modalités d'organisation et d'obtention du certificat de compétences cliniques, certificat requis pour la diplomation.

L'organisation des stages est présentée avec davantage de précisions, sous forme d'un tableau assez complet. On apprécie particulièrement la présentation du carnet de stage décrivant, année par année, les objectifs à atteindre par l'étudiant.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le dossier présente la formation en orthoptie de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier de façon coordonnée, en termes de besoin territoriaux, avec celle de l'Université de Montpellier. Le quota de 60 étudiants formés est indiqué comme correspondant au bassin territorial concerné. La formation bénéficie d'un environnement favorable en termes de structures hospitalières publiques et privées. Il existe une convention avec le centre hospitalo-universitaire de Toulouse pour l'accueil en stage des étudiants.

La formation d'orthoptie est rattachée à la faculté de médecine de Toulouse Rangueil qui prend en charge les frais de fonctionnement, de concours et d'enseignement. L'intégration de la formation au sein de la faculté se traduit par un appui sur les services généraux et de scolarité. Les conditions matérielles qui permettent la formation des étudiants semblent donc en adéquation avec les besoins.

Des perspectives d'échanges internationaux (ERASMUS) sont en cours de réflexion. Ce développement permettrait d'encourager et de faciliter les mobilités des étudiants, à ce jour quasi inexistantes. Les poursuites de cursus universitaire en master ne sont pas abordées, ce qui est regrettable : leur recensement permettrait de positionner véritablement cette formation de grade licence dans une perspective LMD. Dans ce contexte, il apparaît difficile de considérer les liens du département avec les structures de recherche de l'Université.

Pilotage de la formation

Le dossier ne fournit pas d'indication concernant le statut propre de la formation et son niveau d'intégration au sein de la faculté de médecine. Il en va de même pour un éventuel règlement intérieur. Ces deux éléments auraient permis d'évaluer avec précision les fondations structurelles de la filière de la formation.

La composition de l'équipe enseignante repose sur un équilibre entre les enseignants universitaires titulaires et ceux, vacataires, n'appartenant pas à l'Université. Cet équilibre général paraît bien adapté à cette formation professionnalisante. Des précisions concernant la répartition des volumes horaires dispensés ainsi que la spécialité des intervenants auraient permis de mieux appréhender cet équilibre. Quant à la composition de l'équipe de direction entourant le directeur scientifique, en particulier la répartition des responsabilités entre universitaires et professionnels, elle n'est pas indiquée. Ce point est particulièrement regrettable.

Le pilotage repose sur une équipe pédagogique qui entoure le responsable scientifique et qui se réunit régulièrement avec les représentants des étudiants. Cette indication est un point positif indiquant la participation effective des étudiants au pilotage de la formation.

Un conseil pédagogique fait office de conseil de perfectionnement. Sa composition précise n'est pas indiquée. Il comprend des représentants étudiants et des « invités ». Il est dommage qu'aucune information précise ne soit apportée sur ses missions et sur la prise en compte de ses préconisations par l'équipe de direction.

On regrette particulièrement que le dossier présenté par l'établissement sur cette formation ne fournisse aucune indication sur les modalités de validation des connaissances et des compétences acquises par les étudiants, sur la constitution des jurys et sur l'existence d'un portefeuille de compétences ou d'un supplément au diplôme.

Enfin, un point positif est l'évaluation systématique et, semble-t-il bien organisée, des enseignements par les étudiants, mais rien n'est dit sur les modalités d'exploitation de ses résultats par l'équipe pédagogique.

Suivi des étudiants

Conformément aux textes officiels en vigueur, le recrutement des nouveaux étudiants est organisé par voie de concours, avec deux épreuves d'admissibilités et une épreuve d'admission. Les données chiffrées à ce sujet sont présentées avec une certaine confusion et ne permettent pas de définir de façon précise le taux de sélection pour l'entrée dans la formation. Les effectifs de chaque promotion sont relativement stables, autour de 30 étudiants. Une admission « passerelle » d'étudiants issue de la PACES a été instaurée, mais le nombre précis d'étudiants ainsi admis dans la formation n'est pas précisé. Bien que, là également, aucun détail chiffré ne soit présenté, le taux de réussite aux examens paraît très élevé, proche de 100 % en deuxième et troisième années.

Aucune donnée n'est avancée sur le nombre d'étudiants ayant poursuivi leurs études après diplomation. Même si la formation d'orthoptie est de type professionnalisante de courte durée, la poursuite d'étude en master est possible du fait de l'attribution du grade de licence. Enfin, on ne peut que déplorer que depuis la mise en place de la formation, aucun suivi de l'insertion professionnelle des diplômés n'ait été entrepris.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne organisation générale de la formation, avec un bon équilibre entre enseignements facultaires et stages pratiques.
- Très bons taux de réussite en troisième année et d'insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Dossier particulièrement lacunaire sur de nombreux points, notamment concernant le pilotage de la formation, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences ou encore le déploiement pédagogique de la formation.
- Absence de démarche d'autoévaluation de la formation par l'équipe de direction.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le *Certificat de capacité d'orthoptiste* de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier répond en grande partie aux exigences de la formation telle que cadrée par l'arrêté de 2014. Cette formation s'inscrit dans une politique territoriale cohérente concernant les professions de santé. L'organisation des stages pratiques est mise en œuvre de façon efficace.

Il serait intéressant de considérer dans quelle mesure des admissions « passerelles » issues de filières autres que la PACES pourrait enrichir la diversité des profils d'étudiants. Une démarche de recensement des possibilités de poursuite d'études, pour certains étudiants, favoriserait la lisibilité de la filière au sein de l'Université.

De façon générale, il est indispensable que la formation mette en place une procédure continue d'autoévaluation de son organisation générale et de son fonctionnement.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

GRADE DE LICENCE DIPLÔME D'ÉTAT D'AUDIOPROTHÉSISTE

Établissement(s) : Université Toulouse III Paul Sabatier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

D'une durée de trois ans, cette formation paramédicale de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier délivre un *Diplôme d'Etat d'audioprothésiste*. L'objectif est de former des professionnels de santé spécialisés dans l'appareillage et la prise en charge de patients déficients auditifs (surdit , acouph ne, hyperacousie), mais aussi d'intervenir dans la pr vention et la mise en place de protection auditive pour les personnes expos es   des nuisances sonores.

La formation s'adresse   des  tudiants de niveau baccalaur at scientifique ma trisant les bases de math matiques, de physique et de sciences de la vie et de la terre. Elle est donn e au p le de formation de la chambre de commerce et d'Industries (CCI) de Cahors. Elle comporte des cours magistraux (CM), des travaux dirig s (TD), des travaux pratiques (TP) ainsi que plusieurs stages. Sa validation conf re le grade de licence.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalit s p dagogiques

Le dossier d pos  par l' tablissement sur cette formation expose des objectifs et modalit s de formation conformes au d cret du 10 juillet 2001 relatif au programme d'enseignement. Ce d cret fixe le cadre g n ral de la formation sans pr cision concernant l'attribution des  quivalents de cr dits europ ens (ECTS).

Les enseignements th oriques, tous dispens s sur un site d localis  (CCI Cahors), ont lieu durant les semestres impairs, les stages,   temps complet, durant les semestres pairs. La semestrialisation n'est cependant appliqu e que de fa on partielle. Il n'y a pas de d lib ration de jury   l'issue de chaque semestre. Par ailleurs, des cr dits europ ens ne sont pas affect s aux diff rentes unit s d'enseignements. Il est surprenant que ne soit pas mentionn e l'existence de secondes sessions d'examen.

Les volumes horaires des CM et des TD sont mentionn s. S'y ajoutent des stages pratiques en audioproth se (1260 heures), dont 350 heures en milieu hospitalier (70 heures en g riatrie). Les volumes horaires annonc s correspondent au cadrage du r f rentiel.

Deux points positifs sont   souligner : l'existence d'un enseignement innovant de 15 heures au moyen de « Jeux s rieux interactifs » sur des cas cliniques et un enseignement de 30 heures de m thodologie de recherche en vue de l' laboration du m moire de fin d' tude. Il n'existe pas de mutualisation de parties d'enseignements avec d'autres formations. L' cole d'audioproth se de Toulouse dispose d'un r seau de terrains de stage en ad quation parfaite avec sa capacit  de formation. Les crit res d finis par le d cret concernant l'agr ment des ma tres de stage sont respect s.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Deux conventions signées entre l'école d'audioprothèse, l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, le conseil régional et la CCI du Lot cadrent la délocalisation de la formation à Cahors. Ces conventions permettent à l'école de disposer des moyens matériels adaptés aux besoins de la formation. Les liens fonctionnels avec le centre hospitalo-universitaire de Toulouse ainsi que ses liens privilégiés avec le service de gérontologie du centre hospitalier de Cahors sont autant d'atouts pour la formation. Depuis 2013, sa capacité d'accueil est passée de 15 à 24 étudiants, valeur paraissant bien adaptée à la demande du bassin territorial concerné.

Le dossier déposé ne fournit pas d'indication sur le niveau d'intégration statutaire de l'école au sein de la faculté de médecine. Ce deux point auraient mérité d'être considéré, car participant à la nécessaire intégration universitaire de la formation.

Le dossier ne mentionne pas de conventions ou d'initiatives favorisant des échanges internationaux de type ERASMUS, que ce soit pour les étudiants ou pour les enseignants. Des partenariats, dans le cadre de la réalisation des mémoires de fin d'études, sont établis avec les formations de Fougère et de Nancy. On peut regretter qu'elles ne s'appliquent pas à des parties d'enseignement.

Pilotage de la formation

La gouvernance de la formation est assurée par un directeur médical professeur d'université-praticien hospitalier de la faculté de médecine Ranguel et un professionnel audioprothésiste, responsable pédagogique. Ce mode de gouvernance permet la complémentarité des compétences.

La structure s'est dotée d'un conseil pédagogique, dont la composition précise n'est pas communiquée, mais qui comprend la participation de représentants étudiants. Les règles de fonctionnement de l'école, recensées au sein d'un règlement intérieur, ne sont pas précisément détaillées. Il n'est pas fait mention de l'existence d'un conseil de perfectionnement, incluant des enseignants, des étudiants, des personnels administratifs et des représentants du monde socio-économique, ce qui est regrettable.

Les délibérations d'examen, annuelles, sont sous la responsabilité d'un jury conforme au code de l'éducation. La gestion de la scolarité par des personnels administratifs n'est pas explicitée, ce qui est dommage.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheur, responsables des différents modules d'enseignement, ainsi que de professionnels audioprothésistes. La liste des enseignants permet de considérer la diversité des profils, mais il est dommage que le détail des heures dispensées par chacun des intervenants ne soit pas communiqué, ce qui aurait permis de porter une appréciation sur leur complémentarité.

Les modalités de contrôle des connaissances sont présentées. Cependant, rien n'est dit sur l'existence d'un portefeuille de compétences, d'un livret de l'étudiant et d'un supplément au diplôme. Il est également regrettable que le dossier déposé par l'établissement ne fasse état d'aucune démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants, notamment de l'évaluation des stages. Le même commentaire peut être fait sur l'absence apparente, dans le dossier déposé, d'une démarche globale d'autoévaluation du fonctionnement de la formation de la part de ses responsables.

Suivi des étudiants

Les modalités du concours d'admission sont succinctement décrites et sont conformes au décret de juillet 2001. On s'interroge cependant sur le fait que le nombre d'inscrits en première année soit toujours inférieur à la capacité d'accueil. Par ailleurs, des informations sont manquantes concernant l'origine géographique des candidats ou encore leurs profils. L'évolution des effectifs étudiants et de leurs résultats durant leur formation (réussite aux examens, nombre de diplômés par an, réorientations, abandons) est trop succinctement présentée pour pouvoir être évaluée avec précision. Le taux d'emploi des étudiants diplômés est annoncé comme étant de 100 % ce qui constitue un point fort de la formation.

Cependant, il serait intéressant d'apporter des précisions sur la nature de l'insertion professionnelle (terme, contexte, dispersion nationale, revenu). Ces éléments permettraient de considérer avec plus de pertinence l'adéquation entre l'offre et la demande et ainsi participer à une réflexion plus globale sur la démographie professionnelle.

Les étudiants en situation de handicap peuvent être suivis par la mission handicap de l'Université. Il serait cependant intéressant d'analyser les démarches réalisées par les étudiants afin de définir des procédures pour

ceux qui se trouveraient en difficulté. Cet aspect est d'autant plus important à considérer que la formation se trouve sur un site délocalisé.

Aucune donnée n'est présentée concernant le nombre d'étudiants ayant poursuivi des études à l'issue de leur formation. Même si la formation en audioprothèse est une formation professionnalisante de courte durée, la poursuite d'étude en master est permise par l'obtention du grade licence. Une démarche de recensement des possibilités de poursuite, pour certains étudiants, favoriserait la lisibilité de la filière au sein de l'Université.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Fort taux d'insertion professionnelle.
- Réseau de terrains de stage en adéquation avec la capacité de formation.

Principaux points faibles :

- Démarche d'autoévaluation insuffisante.
- Manque d'intégration universitaire : statut, modalités de fonctionnement.
- Outils de pilotage pédagogique et de suivi des diplômés à mettre en place.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation en audioprothèse de l'Université de Toulouse répond au cadrage national de la formation et s'inscrit parfaitement dans une politique territoriale de formation des professionnels de santé. Son organisation d'ensemble, notamment en termes de terrain de stages, est satisfaisante et son taux d'insertion professionnelle est excellent.

De façon générale, le dossier apparaît lacunaire sur de nombreux points et ne permet pas d'apprécier de quelle manière la structure entend faire évoluer sa formation. Il paraît indispensable, dans le cadre d'une démarche qualité, que soit mise en place une politique d'auto-évaluation régulière, incluant la systématisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants et la création d'un authentique conseil de perfectionnement. Il convient donc désormais que cette formation adapte son fonctionnement pédagogique, son pilotage et son suivi des étudiants en vue d'une insertion universitaire optimisée.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

GRADE DE LICENCE DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Établissement(s) : Université Toulouse III - Paul Sabatier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'enseignement du *Diplôme de formation générale en sciences maïeutique* de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier (DFGSMA) est organisé trois années : la première année commune aux études de santé (PACES), suivie de deux années de formation. Son objectif est la poursuite d'études, deux années supplémentaires permettant d'obtenir le diplôme d'Etat de sage-femme, de niveau master. Il s'agit d'une formation théorique et pratique visant à l'acquisition de connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme.

La première année de DFG (PACES, première année commune aux études de santé) est formée d'un tronc commun de sept unités d'enseignement (UE) apportant au total 50 crédits européens-ECTS, auquel s'ajoute une UE spécifique de 10 ECTS pour chacune des quatre filières. D'une filière à l'autre, les modalités d'enseignement sont identiques, mais les concours sont différents. Les étudiants qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux épreuves des quatre concours. Un *numerus clausus* est attribué à chacune des quatre filières. Sur la partie PACES du DFG, le dossier d'évaluation déposé par l'université est le même d'une filière à l'autre. Il est également le même entre les deux facultés de médecine, celle de Rangueil et celle de Purpan.

Les deux années de formation supplémentaires pour l'obtention du diplôme de formation générale en Sciences maïeutiques (DFGSMA) comprend, en première année (DFGSMA 2), 569,5 heures d'enseignement en présentiel dont environ 80% d'enseignements théoriques et une formation clinique de 9 semaines de stage à temps plein, associé éventuellement à un stage optionnel de 2 semaines. L'année de DFGSMA 3 comprend 336,5 heures d'enseignement en présentiel, dont environ 59% d'enseignement théorique, et une formation clinique de 24 semaines de stage à temps plein. Les enseignements sont donnés majoritairement sur le campus du pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé (PREFMS) de Toulouse.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

L'information des lycéens sur les études de santé est organisée sous la forme d'une journée portes ouvertes et d'une présentation spécifique dans le cadre du salon annuel « Infosup ».

Le jour de la rentrée, les étudiants de PACES sont conviés à une réunion d'information avec tous les responsables d'UE ainsi qu'avec les responsables administratifs et des représentants de l'association étudiante responsable du tutorat. Les enseignements sont donnés principalement sous forme de cours magistraux (CM), retransmis en visio-conférences sur l'ensemble des sites accueillant les étudiants toulousains de PACES. On regrette l'absence d'informations sur la localisation précise de ces sites. Une partie de l'enseignement est également dispensée sous forme de travaux dirigés (TD) organisés en groupes de 50 étudiants, cela pour toutes les UE à l'exception de celle portant sur les sciences humaines et sociales (UE 7). Cependant, la proportion CM/TD n'est pas clairement précisée dans le document fourni pour l'évaluation. Il n'est également pas indiqué si les étudiants disposent d'une plateforme numérique universitaire pour la mise en ligne des supports pédagogiques.

Les 8 UE sont réparties à part égale entre les 2 semestres. L'UE 8 est constituée d'un tronc commun (démarche initiation recherche) et d'une partie spécifique pour chaque filière. Certains enseignements au sein de la partie spécifique sont mutualisés entre les filières médecine et odontologie ou médecine et maïeutique. Seule la filière pharmacie présente des enseignements réellement spécifiques, dont l'apport en termes de crédits européens (ECTS) a été récemment revalorisé, pour tenter de limiter de « choix par défaut » de cette formation à l'issue de la publication des résultats du concours PACES.

Les étudiants qui souhaitent intégrer l'Institut de masso-kinésithérapie de Toulouse (disposant d'une antenne à Rodez) doivent s'inscrire en PACES dans la filière spécifique médecine.

L'organisation matérielle du concours, décrite très sommairement, manque de précisions. Les épreuves du concours, organisées pour celles des deux semestres au Parc des expositions de Toulouse, sont des questions à choix multiples à l'exception de l'épreuve de l'UE 7 (Santé, Société et Humanité) présentée sous forme rédactionnelle. Les modalités de correction de cette dernière sont bien précisées (double correction et validation inter-binôme).

Au total, en dépit des lourdes contraintes matérielles inhérentes à la prise en charge d'effectifs étudiants élevés, l'organisation pédagogique mise en place par l'Université Toulouse III - Paul Sabatier est satisfaisante.

Dispositifs d'aide à la réussite

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place. Il convient de souligner l'investissement de l'association « Tutorat Associatif Toulousain » (TAT), réunissant des étudiants de deuxième et troisième années des quatre filières : une pré-rentrée est organisée par les étudiants du tutorat pendant les deux semaines précédant la rentrée officielle pour familiariser les futurs étudiants de PACES avec les locaux universitaires, leur présenter les débouchés des filières accessibles via PACES et les informer sur les soutiens physiques et psychologiques dont ils peuvent bénéficier. Le tutorat étudiant est bien en place. Il est assuré au rythme d'une séance par semaine par le TAT, qui assume également l'organisation d'un concours blanc au deuxième semestre. On peut cependant regretter que ne soit pas suffisamment présentée l'implication des enseignants dans ces dispositifs, notamment dans la formation et l'accompagnement des étudiants tuteurs. De même, il est regrettable que ne soit pas précisé le nombre d'étudiants de PACES suivant le tutorat et, surtout, l'impact de ce dernier sur la réussite aux concours.

Les étudiants qui sont en difficulté mais souhaitent rester dans l'Université sont bien guidés. En fin de premier semestre, et pour un nombre limité de candidats (15 % des inscrits, au maximum), une réorientation est possible dans le cadre d'un semestre « Rebond », pluridisciplinaire, mais qui n'est présenté que de façon très insuffisante dans le dossier déposé par l'établissement. En fin de second semestre, pour les « reçus-collés » (étudiants ayant validé 60 ECTS, mais non classés en « rang utile »), et en fonction des résultats du concours, il existe des possibilités assez larges de réorientation vers une autre licence de l'établissement, vers une école d'ingénieur (Toulouse Tech), l'école d'orthoptie, enfin un accès, avec mise à niveau, en deuxième année de licence de droit. Aucune donnée sur le nombre et le devenir des étudiants ainsi réorientés n'est communiquée, ce qui est dommage.

Il faut noter la mise en place par la faculté de Médecine de Purpan d'un dispositif permettant aux titulaires d'un diplôme paramédical et justifiant de 2 années d'exercice professionnel de bénéficier d'un numerus clausus spécifique. Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'aides adaptées et, pour les épreuves du concours, du tiers-temps proposé par le service médical de l'établissement.

Au total, l'ensemble de ces mesures d'aide à la réussite paraît cohérent, mais on regrette l'insuffisance des données chiffrées permettant de porter une appréciation objective sur l'efficacité de chacune d'elles.

Flux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs de PACES sont globalement stables sur les 5 dernières années (entre 686 et 755 gérés par Toulouse Ranguell et entre 676 et 785 gérés par Toulouse Purpan). Au total, un peu plus de 20 % des étudiants accèdent à l'une des 4 filières de santé. La quasi-totalité des étudiants reçus sont titulaires d'un baccalauréat S, en grande majorité avec mention très bien ou bien pour la filière médecine. Les données transmises pour l'évaluation se résument presque exclusivement à des tableaux de chiffres sans commentaires et analyse précise, ce qui est dommage.

Pilotage

L'équipe pédagogique est présentée en détails avec les responsabilités respectives de chaque intervenant. Elle réunit des enseignants issus des deux facultés de médecine (Ranguell, et Purpan), de la faculté des Sciences, de celle de pharmacie et de celle d'odontologie principalement pour les UE spécifiques. Seuls trois non-universitaires participent à l'enseignement en PACES : deux praticiens hospitaliers du CHU de Toulouse et la directrice de l'école de sages-femmes.

Les responsables d'UE constituent le jury PACES avec le responsable pédagogique de la formation et les représentants de chaque thématique. Il n'est pas précisé s'il s'agit d'un jury spécifique pour chaque filière.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement propre à la PACES. Une réunion de concertation entre les responsables de sites permet de coordonner certaines actions pédagogiques transversales.

Aucune évaluation des enseignements par les étudiants n'est organisée par l'établissement.

Cette situation est très fréquemment observée au niveau national, probablement en raison des difficultés matérielles de sa réalisation dans le cadre d'un concours. Il n'est également pas mentionné de procédure bien identifiée d'auto-évaluation de la formation.

CONCLUSION PACES

Principaux points forts :

- Tutorat dynamique.
- Pré-rentrée PACES de 2 semaines pour la préparation et l'information des futurs étudiants.
- Semestre 2 « rebondir » pour les étudiants réorientés en fin de semestre 1.

Principaux points faibles :

- Pas de conseil de perfectionnement ni d'évaluation de l'enseignement.
- Aucune auto-évaluation n'a été réalisée par la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mise en œuvre d'un processus d'autoévaluation de la PACES permettrait sans doute un pilotage plus efficace de la formation. De plus, la création d'un conseil de perfectionnement, comprenant enseignants, étudiants, personnels administratifs et praticiens, est indispensable et doit être pensé dès à présent dans le cadre de la réforme de l'accès aux études de santé.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques

Les connaissances et les compétences à acquérir à l'issue de la formation sont clairement présentées, de même que le contenu de chacun des enseignements. Toutefois rien n'est mentionné concernant la diffusion de ces informations auprès des étudiants.

La présentation des unités d'enseignement (UE), des modalités d'enseignement (cours magistraux, CM, travaux dirigés, TD, et travaux pratiques) et des crédits ECTS (European Credits Transfer System) attribués à chacune des UE est claire et suffisamment détaillées. En revanche, rien n'est mentionné concernant les règles de validation, ce qui est surprenant. Les enseignements théoriques sont privilégiés pendant l'année de DFGSMa2 (semestres S3 et S4) et la formation clinique l'est pendant les deux semestres suivants (S5 et S6). Il est dommage qu'aucune précision ne soit apportée à ce sujet dans le dossier déposé par l'établissement : exemples d'UE choisies, nombre d'étudiants concernés. Un enseignement par simulation basse et haute-fidélité est en place pour l'apprentissage des gestes techniques mais, là aussi, rien n'est précisé concernant les différents matériels disponibles et le nombre d'heures consacré à leur utilisation par chaque étudiant.

Un point positif est l'existence de mutualisation d'enseignements, avec les étudiants de médecine pour la séméiologie et la pharmacologie générale, ainsi qu'avec les étudiants de formations paramédicales pour la Santé publique. Les dispositifs en place pour l'accueil des étudiants en situation de handicap ne sont pas présentés.

Durant la formation, les étudiants ont la possibilité d'acquérir des compétences complémentaires incluant un enseignement en anglais médical et scientifique ainsi qu'en informatique. Ils peuvent valider le certificat informatique et internet (C2i).

Dispositifs d'aide à la réussite

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont proposés : dès leur admission en DFGSMa 2, sous forme d'un entretien individuel de pré-rentrée avec deux membres de l'équipe pédagogique, puis tout au long du parcours sous forme d'un rendez-vous individuel trimestriel systématique, voire sur demande supplémentaires de la part des étudiants ou des sages-femmes enseignantes référentes. En cas de difficultés ou de demande de réorientation, un rendez-vous conjoint avec la sage-femme directrice est organisé. On aurait aimé connaître le nombre d'étudiant qui ont fait appel à ce dispositif.

Il n'est pas fait mention de mobilité internationale pour les étudiants, qu'elle soit entrante ou sortante.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée. Elle s'appuie sur un noyau de 8 enseignants permanents de l'établissement et, comme attendu pour une formation de ce type, d'un nombre important d'intervenants extérieurs issus pour 45 % du milieu académique (Hospitalo-universitaires) en DFGSMa 2 et pour 74 % du milieu professionnel en DFGSMa 3. Le rôle et les responsabilités des enseignants académiques et professionnels de même que le support administratif sont clairement détaillés.

La formation est gérée par une gestionnaire de scolarité, responsable des examens et du suivi des résultats des promotions, aidée par deux agents administratifs du Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux métiers de la Santé.

Une commission pédagogique comprenant des représentants étudiants et des enseignants non universitaires ainsi que des membres de l'administration joue le rôle de conseil de perfectionnement, mais on regrette qu'elle ne comprenne pas de sage-femme du secteur libéral.

Une évaluation approfondie des enseignements par les étudiants, anonyme et sous forme dématérialisée, a été mise en place depuis 5 ans. De même, les étudiants évaluent, de manière obligatoire et anonyme, les différents terrains de stage. Les résultats de ces évaluations sont communiqués à chaque responsable d'UE et de module d'enseignements ainsi qu'aux responsables de stages afin d'envisager des modifications ou des réajustements qui seront présentés à la commission pédagogique de maïeutique et à son conseil technique.

Rien n'est dit concernant l'autoévaluation de la formation au niveau des instances de direction de l'établissement.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Au cours des 5 dernières années, le nombre d'étudiants inscrits est demeuré assez stable, de 25 à 30 par promotion.

Les taux de réussite sont excellents : entre 96 et 100 % pour le DFGSMa 2 et 100 % en DFGSMa 3. Deux étudiants ont quitté la filière après l'année de DFGSMa2 et deux étudiants après l'année de DFGSMa 3.

Entre 2011 et 2019, l'accès aux études de maïeutique via le dispositif « passerelle » a concerné 9 étudiants provenant de formations diverses, mais le plus souvent de nature scientifique. Le devenir de ces étudiants n'est malheureusement pas précisé.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Excellent taux de réussite en DFGSMa comme en DFGSMa 3.
- Suivi pédagogique individuel et constant des étudiants durant toute la formation.
- Evaluation exhaustive des enseignements et des différents terrains de stages.
- Equipe pédagogique s'appuyant sur un nombre important de professionnels.

Principaux points faibles :

- Pas de réel conseil de perfectionnement.
- Manque d'information concernant la mobilité internationale et l'engagement dans la voie de la recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le DFGSMa 2 et le DFGSMa 3 de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier sont d'excellentes formations à visée professionnelle, bien structurées avec un bon équilibre entre enseignements et stages et, comme attendu, une forte implication du milieu professionnel et un recours significatif aux méthodes de simulation. La mise en place d'un authentique conseil de perfectionnement comprenant des professionnels du secteur privé, ainsi que l'ouverture internationale et le développement de la filière recherche sont deux points sur lesquels la formation doit progresser.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

GRADE DE LICENCE DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement(s) : Université Toulouse III Paul Sabatier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

D'une durée de six semestres, le *Diplôme de formation générale en santé* (DFG) constitue le premier cycle des études de santé (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique) et confère le grade licence selon les dispositifs de l'arrêté du 22 mars 2011. Il permet aux étudiants d'acquérir des connaissances de base dans le domaine des sciences exactes, biologiques et humaines, ainsi que des connaissances spécifiques dans chacun des métiers visés.

La première année de DFG (PACES, première année commune aux études de santé) est formée d'un tronc commun de sept unités d'enseignement (UE) apportant au total 50 crédits européens-ECTS, auquel s'ajoute une UE spécifique de 10 ECTS pour chacune des quatre filières. D'une filière à l'autre, les modalités d'enseignement sont identiques, mais les concours sont différents. Les étudiants qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux épreuves des quatre concours. Un *numerus clausus* est attribué à chacune des quatre filières. Sur la partie PACES du DFG, le dossier d'évaluation déposé par l'Université est le même d'une filière à l'autre. Il est également le même entre les deux facultés de médecine, celle de Rangueil et celle de Purpan.

Concernant la filière médecine, les étudiants classés en « rang utile » poursuivent leur formation en deuxième et troisième année de sciences médicales (DFGSM2 et DFGSM3). Ils sont répartis de façon pratiquement égalitaire entre les facultés Rangueil et Purpan. Ces deux années sont principalement consacrées à l'approfondissement des connaissances en sciences fondamentales, l'étude de la séméiologie et le début des stages hospitaliers.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

L'information des lycéens sur les études de santé est organisée sous la forme d'une journée portes ouvertes et d'une présentation spécifique dans le cadre du salon annuel « Infosup ».

Le jour de la rentrée, les étudiants de PACES sont conviés à une réunion d'information avec tous les responsables d'UE ainsi qu'avec les responsables administratifs et des représentants de l'association étudiante responsable du tutorat.

Les enseignements sont donnés principalement sous forme de cours magistraux (CM), retransmis en visio-conférences sur l'ensemble des sites accueillant les étudiants toulousains de PACES. On regrette l'absence

d'informations sur la localisation précise de ces sites. Une partie de l'enseignement est également dispensée sous forme de travaux dirigés (TD) organisés en groupes de 50 étudiants, cela pour toutes les UE à l'exception de celle portant sur les sciences humaines et sociales (UE 7). Cependant, la proportion CM/TD n'est pas clairement précisée dans le document fourni pour l'évaluation. Il n'est également pas indiqué si les étudiants disposent d'une plateforme numérique universitaire pour la mise en ligne des supports pédagogiques.

Les 8 UE sont réparties à part égale entre les 2 semestres. L'UE 8 est constituée d'un tronc commun (démarche initiation recherche) et d'une partie spécifique pour chaque filière. Certains enseignements au sein de la partie spécifique sont mutualisés entre les filières médecine et odontologie ou médecine et maïeutique. Seule la filière pharmacie présente des enseignements réellement spécifiques, dont l'apport en termes de crédits européens (ECTS) a été récemment revalorisé, pour tenter de limiter de « choix par défaut » de cette formation à l'issue de la publication des résultats du concours PACES.

Les étudiants qui souhaitent intégrer l'Institut de masso-kinésithérapie de Toulouse (disposant d'une antenne à Rodez) doivent s'inscrire en PACES dans la filière spécifique médecine.

L'organisation matérielle du concours, décrite très sommairement, manque de précisions. Les épreuves du concours, organisées pour celles des deux semestres au Parc des expositions de Toulouse, sont des questions à choix multiples à l'exception de l'épreuve de l'UE 7 (Santé, société et humanité) présentée sous forme rédactionnelle. Les modalités de correction de cette dernière sont bien précisées (double correction et validation inter-binôme).

Au total, en dépit des lourdes contraintes matérielles inhérentes à la prise en charge d'effectifs étudiants élevés, l'organisation pédagogique mise en place par l'Université Toulouse III - Paul Sabatier est satisfaisante.

Dispositifs d'aide à la réussite

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place. Il convient de souligner l'investissement de l'association « tutorat associatif Toulousain » (TAT), réunissant des étudiants de deuxième et troisième années des quatre filières : une pré-rentree est organisée par les étudiants du tutorat pendant les deux semaines précédant la rentrée officielle pour familiariser les futurs étudiants de PACES avec les locaux universitaires, leur présenter les débouchés des filières accessibles via PACES et les informer sur les soutiens physiques et psychologiques dont ils peuvent bénéficier. Le tutorat étudiant est bien en place. Il est assuré au rythme d'une séance par semaine par le TAT, qui assume également l'organisation d'un concours blanc au deuxième semestre. On peut cependant regretter que ne soit pas suffisamment présentée l'implication des enseignants dans ces dispositifs, notamment dans la formation et l'accompagnement des étudiants tuteurs. De même, il est regrettable que ne soit pas précisé le nombre d'étudiants de PACES suivant le tutorat et, surtout, l'impact de ce dernier sur la réussite aux concours.

Les étudiants qui sont en difficulté mais souhaitent rester dans l'Université sont bien guidés. En fin de premier semestre, et pour un nombre limité de candidats (15 % des inscrits, au maximum), une réorientation est possible dans le cadre d'un semestre « rebond », pluridisciplinaire, mais qui n'est présenté que de façon très insuffisante dans le dossier déposé par l'établissement. En fin de second semestre, pour les « reçus-collés » (étudiants ayant validé 60 ECTS, mais non classés en « rang utile »), et en fonction des résultats du concours, il existe des possibilités assez larges de réorientation vers une autre licence de l'établissement, vers une école d'ingénieur (Toulouse Tech), l'école d'orthoptie, enfin un accès, avec mise à niveau, en deuxième année de licence de droit. Aucune donnée sur le nombre et le devenir des étudiants ainsi réorientés n'est communiquée, ce qui est dommage.

Il faut noter la mise en place par la faculté de médecine de Purpan d'un dispositif permettant aux titulaires d'un diplôme paramédical et justifiant de 2 années d'exercice professionnel de bénéficier d'un numerus clausus spécifique.

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'aides adaptées et, pour les épreuves du concours, du tiers-temps proposé par le service médical de l'établissement.

Au total, l'ensemble de ces mesures d'aide à la réussite paraît cohérent, mais on regrette l'insuffisance des données chiffrées permettant de porter une appréciation objective sur l'efficacité de chacune d'elles.

Taux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs de PACES sont globalement stables sur les 5 dernières années (entre 686 et 755 gérés par Toulouse Ranguel et entre 676 et 785 gérés par Toulouse Purpan). Au total, un peu plus de 20 % des étudiants accèdent à l'une des 4 filières de santé. La quasi-totalité des étudiants reçus sont titulaires d'un baccalauréat S, en grande

majorité avec mention très bien ou bien pour la filière médecine.

Les données transmises pour l'évaluation se résument presque exclusivement à des tableaux de chiffres sans commentaires et analyse précise, ce qui est dommage.

Pilotage

L'équipe pédagogique est présentée en détails avec les responsabilités respectives de chaque intervenant. Elle réunit des enseignants issus des deux facultés de médecine (Rangueil, et Purpan), de la faculté des sciences, de celle de pharmacie et de celle d'odontologie principalement pour les UE spécifiques. Seuls trois non-universitaires participent à l'enseignement en PACES : deux praticiens hospitaliers du CHU de Toulouse et la directrice de l'école de sages-femmes.

Les responsables d'UE constituent le jury PACES avec le responsable pédagogique de la formation et les représentants de chaque thématique. Il n'est pas précisé s'il s'agit d'un jury spécifique pour chaque filière.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement propre à la PACES. Une réunion de concertation entre les responsables de sites permet de coordonner certaines actions pédagogiques transversales.

Aucune évaluation des enseignements par les étudiants n'est organisée par l'établissement. Cette situation est très fréquemment observée au niveau national, probablement en raison des difficultés matérielles de sa réalisation dans le cadre d'un concours. Il n'est également pas mentionné de procédure bien identifiée d'auto-évaluation de la formation.

CONCLUSION PACES

Principaux points forts :

- Tutorat dynamique.
- Pré-rentrée PACES de 2 semaines pour la préparation et l'information des futurs étudiants.
- Semestre 2 « rebondir » pour les étudiants réorientés en fin de semestre 1.

Principaux points faibles :

- Pas de conseil de perfectionnement ni d'évaluation de l'enseignement.
- Aucune auto-évaluation n'a été réalisée par la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mise en œuvre d'un processus d'autoévaluation de la PACES permettrait sans doute un pilotage plus efficace de la formation. De plus, la création d'un conseil de perfectionnement, comprenant enseignants, étudiants, personnels administratifs et praticiens, est indispensable et doit être pensée dès à présent dans le cadre de la réforme de l'accès aux études de santé.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques

Aucune précision n'est donnée dans le document sur la manière dont les étudiants reçoivent les informations sur les connaissances et les compétences attendues au cours de leur formation.

La formation est clairement organisée en 4 semestres et comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques ainsi que des stages. Deux parcours recherche sont identifiés : possibilité d'intégrer la filière École de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), ou possibilité d'intégrer la filière médecine-sciences en suivant précocement une première année de master recherche. Les enseignements sont bien structurés. Ils comprennent des UE thématiques (transversales) ou intégrées (par organe) et des UE libres ou librement choisies (validant 7 crédits ECTS à la fin de l'année de DFGSM 3). Les UE libres ou librement choisies proposent des enseignements variés (sport, anglais, thématiques médicales, théâtre, engagement humanitaire). Les modalités pédagogiques et les règles de validation de l'ensemble sont détaillées.

L'enseignement théorique est réalisé en présentiel et très majoritairement par des enseignants hospitalo-universitaires. Au minimum 30% du volume horaire de l'enseignement est donnée sous forme de TD. Une partie de l'enseignement est réalisée avec l'aide d'outils numériques (MOOC, classes inversées) et les tablettes sont utilisées en DFGSM3 pour préparer les étudiants aux épreuves de l'examen classant national. Certaines approches pédagogiques nouvelles sont mentionnées, (enseignements en ligne, small private open courses), cependant on manque de données sur l'importance et les résultats de leur utilisation.

Des outils de simulation de l'Institut de simulation toulousain en santé (ITSIMS) sont proposés aux étudiants dans le cadre d'un stage d'initiation aux soins et pour l'UE de compétences cliniques en DFGSM 2.

La mutualisation des enseignements est très importante entre les deux facultés de médecine Rangueil et Purpan. On note également une mutualisation d'enseignements de séméiologie et de pharmacologie générale de DFGSM2 avec la formation de maïeutique.

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements particuliers. C'est également le cas pour les sportifs de haut niveau national.

Des enseignements complémentaires sont organisés, comme la formation à l'attestation de formation générale aux gestes et soins d'urgence (AFGSU), un atelier de sensibilisation aux risques d'addiction, ainsi qu'un enseignement d'anglais médical. Des enseignants-médecins volontaires peuvent, avec l'aide des enseignants d'anglais, proposer des cours ou des ateliers en anglais. Rien n'est indiqué pour l'acquisition des compétences dans le domaine informatique.

Un dispositif passerelle permet à un petit nombre d'étudiants d'intégrer directement la formation en DFGSM2 (8 étudiants entre 2016 et 2019 pour Toulouse Rangueil) ou en DFGSM3 (8 étudiants entre 2016 et 2019 pour Toulouse Rangueil et 15 étudiants entre 2015 et 2018 pour Toulouse Purpan). Ces étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé organisé par le responsable pédagogique du cursus passerelle. On ne dispose pas de données sur le devenir des étudiants ainsi recrutés.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une veille systématique des résultats obtenus aux examens par les étudiants est réalisée par le doyen de la faculté. Les étudiants en difficulté sont reçus en entretien. Il en est de même pour ceux qui souhaitent se réorienter. Les différents dispositifs d'accompagnement des étudiants pour l'aide à la réussite sont peu documentés et leur organisation décrite de façon très limitée. Un tutorat (tutorat d'entraide des carabins toulousains) organise des actions de compagnonnage entre les différentes promotions dans le cadre d'une UE optionnelle « atelier de raisonnement clinique ». Ce tutorat est soutenu financièrement par la faculté mais l'implication des enseignants n'est pas précisée. La formation propose aux étudiants une mobilité internationale dans le cadre du programme ERASMUS soit sous forme d'enseignements universitaires soit sous forme de stage de maîtrise clinique. Ce dispositif concerne une vingtaine d'étudiant par an pour les deux facultés de médecine. Par ailleurs, rien n'est dit sur l'existence d'une mobilité internationale entrante à ce niveau de la formation.

Pilote

L'équipe pédagogique est importante avec 267 PU-PH, MCU-PH ou associés rattachés aux facultés de médecine Purpan et Rangueil. L'équipe pédagogique est présentée en détails.

Le service de scolarité de Toulouse Rangueil, qui est chargé de l'organisation de la PACES Purpan et Rangueil et des années de DFGSM 2 et 3 Rangueil est composé d'un chef de service et de 4 gestionnaires pour 2047 étudiants. Le service de scolarité Toulouse Purpan, chargé de l'organisation des années DFGSM 2 et 3 est composée de 5 personnes.

Un conseil pédagogique formé d'enseignants et d'étudiants élus ainsi que d'invités joue le rôle de conseil de perfectionnement. Toutefois ce conseil ne comprend ni personnel administratif ni personnalités extérieures. Il se réunit tous les deux mois et discute des modalités de contrôle des connaissances et du contenu pédagogique des UE. Il est dommage que ne soient pas présentés des exemples d'action d'amélioration qui ont pu être apportées par ce conseil.

Aucune évaluation formalisée n'a été entreprise par la formation et aucun dispositif d'auto-évaluation n'est mis en place. Seuls les stages cliniques en milieu hospitalier sont évalués par les étudiants et les résultats de cette évaluation sont discutés entre étudiants et responsables de stage de maîtrise clinique.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les effectifs de la formation sont stables (133 à 140 étudiants en DFGSM 2, 129 à 136 en DFGSM3 selon les années pour Toulouse Rangueil et 133 à 144 étudiants en DFGSM 2 et 141 à 158 étudiants en DFGSM 3 selon les années pour Toulouse Purpan). Aucun étudiant ne s'est réorienté ou a abandonné le cursus à Toulouse Rangueil. Tous ont poursuivi leurs études en DFASM.

A Toulouse Purpan, quatre étudiants se sont réorientés à l'issue de la première année de DFGSM et un l'a été à l'issue de la deuxième année de DFGSM à Toulouse Purpan. Les motifs de ces réorientations ne sont pas précisés.

Pour les cinq dernières années, le taux de redoublement est resté faible : 3,5% en DFGSM 2 et 4% en DFGSO 3 pour Toulouse Rangueil, 3,8% en DFGSM 2 et 6,5% en DFGSM 3 pour Toulouse Purpan.

Entre 2016 et 2019, 16 étudiants ont intégré la formation par le dispositif passerelle (8 en DFGSM 2 et 8 en DFGSM 3) à Toulouse Rangueil. Des chiffres de même ordre sont observés chaque année à Toulouse Purpan.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bonne organisation et évaluation par les étudiants des stages de maîtrise clinique de DFGSM 2 et 3.
- Action de compagnonnage inter-promotions avec le tutorat et l'UE optionnelle « aide au raisonnement clinique ».
- Enseignement diversifié intégrant les nouvelles modalités pédagogiques (classes inversées, méthodes de simulation).

Principaux points faibles :

- Pas de conseil de perfectionnement.
- Absence d'évaluation des enseignements théoriques et absence de procédure formalisée d'auto-évaluation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Bien que le dossier présenté par l'établissement manque parfois de données quantitatives permettant de les mettre en valeur, il est indiscutable que ses formations de PACES et de DFGSM sont cohérentes et de grande qualité, avec une implication forte de l'équipe pédagogique et des étudiants dans leur pilotage. On ne peut que recommander la mise en place d'un authentique conseil de perfectionnement et celle d'une procédure d'auto-évaluation systématisée de ces formations.



GRADE DE LICENCE DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Établissement(s) : Université Toulouse III – Paul Sabatier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

D'une durée de six semestres, le *Diplôme de formation générale en santé* (DFG) constitue le premier cycle des études de santé (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique) et confère le grade licence selon les dispositifs de l'arrêté du 22 mars 2011.

La première année de DFG (PACES, première année commune aux études de santé) est formée d'un tronc commun de sept unités d'enseignement (UE) apportant au total 50 crédits européens-ECTS, auquel s'ajoute une UE spécifique de 10 ECTS pour chacune des quatre filières. D'une filière à l'autre, les modalités d'enseignement sont identiques, mais les concours sont différents. Les étudiants qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux épreuves des quatre concours. Un *numerus clausus* est attribué à chacune des quatre filières. Sur la partie PACES du DFG, le dossier d'évaluation déposé par l'Université est le même d'une filière à l'autre. Il est également le même entre les deux facultés de médecine, celle de Rangueil et celle de Purpan.

Délivrée au sein la faculté de chirurgie dentaire et du service d'odontologie de l'Hôtel-Dieu de Toulouse, le DFG en sciences odontologiques (DFGSO) comprend en DFGSO2 un total de 735 heures d'enseignement en présentiel dont environ 70 % d'enseignement théorique et en DFGSO3 747 h environ dont 65 % d'enseignement théorique. Des stages cliniques sont organisés durant ces deux années.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

L'information des lycéens sur les études de santé est organisée sous la forme d'une journée portes ouvertes et d'une présentation spécifique dans le cadre du salon annuel « Infosup ».

Le jour de la rentrée, les étudiants de PACES sont conviés à une réunion d'information avec tous les responsables d'UE ainsi qu'avec les responsables administratifs et des représentants de l'association étudiante responsable du tutorat.

Les enseignements sont donnés principalement sous forme de cours magistraux (CM), retransmis en visio-conférences sur l'ensemble des sites accueillant les étudiants toulousains de PACES. On regrette l'absence d'informations sur la localisation précise de ces sites. Une partie de l'enseignement est également dispensée sous forme de travaux dirigés (TD) organisés en groupes de 50 étudiants, cela pour toutes les UE à l'exception de celle portant sur les sciences humaines et sociales (UE 7). Cependant, la proportion CM/TD n'est pas clairement

précisée dans le document fourni pour l'évaluation. Il n'est également pas indiqué si les étudiants disposent d'une plateforme numérique universitaire pour la mise en ligne des supports pédagogiques.

Les 8 UE sont réparties à part égale entre les 2 semestres. L'UE 8 est constituée d'un tronc commun (démarche initiation recherche) et d'une partie spécifique pour chaque filière. Certains enseignements au sein de la partie spécifique sont mutualisés entre les filières médecine et odontologie ou médecine et maïeutique. Seule la filière pharmacie présente des enseignements réellement spécifiques, dont l'apport en termes de crédits européens (ECTS) a été récemment revalorisé, pour tenter de limiter de « choix par défaut » de cette formation à l'issue de la publication des résultats du concours PACES.

Les étudiants qui souhaitent intégrer l'Institut de masso-kinésithérapie de Toulouse (disposant d'une antenne à Rodez) doivent s'inscrire en PACES dans la filière spécifique médecine.

L'organisation matérielle du concours, décrite très sommairement, manque de précisions. Les épreuves du concours, organisées pour celles des deux semestres au Parc des expositions de Toulouse, sont des questions à choix multiples à l'exception de l'épreuve de l'UE 7 (Santé, Société et Humanité) présentée sous forme rédactionnelle. Les modalités de correction de cette dernière sont bien précisées (double correction et validation inter-binôme).

Au total, en dépit des lourdes contraintes matérielles inhérentes à la prise en charge d'effectifs étudiants élevés, l'organisation pédagogique mise en place par l'Université Toulouse III - Paul Sabatier est satisfaisante.

Dispositifs d'aide à la réussite

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place. Il convient de souligner l'investissement de l'association « tutorat associatif toulousain » (TAT), réunissant des étudiants de deuxième et troisième années des quatre filières : une pré-rentrée est organisée par les étudiants du tutorat pendant les deux semaines précédant la rentrée officielle pour familiariser les futurs étudiants de PACES avec les locaux universitaires, leur présenter les débouchés des filières accessibles via PACES et les informer sur les soutiens physiques et psychologiques dont ils peuvent bénéficier. Le tutorat étudiant est bien en place. Il est assuré au rythme d'une séance par semaine par le TAT, qui assume également l'organisation d'un concours blanc au deuxième semestre. On peut cependant regretter que ne soit pas suffisamment présentée l'implication des enseignants dans ces dispositifs, notamment dans la formation et l'accompagnement des étudiants tuteurs. De même, il est regrettable que ne soit pas précisé le nombre d'étudiants de PACES suivant le tutorat et, surtout, l'impact de ce dernier sur la réussite aux concours.

Les étudiants qui sont en difficulté mais souhaitent rester dans l'université sont bien guidés. En fin de premier semestre, et pour un nombre limité de candidats (15 % des inscrits, au maximum), une réorientation est possible dans le cadre d'un semestre « Rebond », pluridisciplinaire, mais qui n'est présenté que de façon très insuffisante dans le dossier déposé par l'établissement. En fin de second semestre, pour les « reçus-collés » (étudiants ayant validé 60 ECTS, mais non classés en « rang utile »), et en fonction des résultats du concours, il existe des possibilités assez larges de réorientation vers une autre licence de l'établissement, vers une école d'ingénieur (Toulouse Tech), l'école d'orthoptie, enfin un accès, avec mise à niveau, en deuxième année de licence de *Droit*. Aucune donnée sur le nombre et le devenir des étudiants ainsi réorientés n'est communiquée, ce qui est dommage.

Il faut noter la mise en place par la faculté de Médecine de Purpan d'un dispositif permettant aux titulaires d'un diplôme paramédical et justifiant de 2 années d'exercice professionnel de bénéficier d'un *numerus clausus* spécifique.

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'aides adaptées et, pour les épreuves du concours, du tiers-temps proposé par le service médical de l'établissement.

Au total, l'ensemble de ces mesures d'aide à la réussite paraît cohérent, mais on regrette l'insuffisance des données chiffrées permettant de porter une appréciation objective sur l'efficacité de chacune d'elles.

Flux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs de PACES sont globalement stables sur les 5 dernières années (entre 686 et 755 gérés par Toulouse Ranguell et entre 676 et 785 gérés par Toulouse Purpan). Au total, un peu plus de 20 % des étudiants accèdent à l'une des 4 filières de santé. La quasi-totalité des étudiants reçus sont titulaires d'un baccalauréat S, en grande majorité avec mention très bien ou bien pour la filière médecine. Les données transmises pour l'évaluation se résument presque exclusivement à des tableaux de chiffres sans commentaires et analyse précise, ce qui est dommage.

Pilotage

L'équipe pédagogique est présentée en détails avec les responsabilités respectives de chaque intervenant. Elle réunit des enseignants issus des deux facultés de médecine (Rangueil, et Purpan), de la faculté des sciences, de celle de pharmacie et de celle d'odontologie principalement pour les UE spécifiques. Seuls trois non-universitaires participent à l'enseignement en PACES : deux praticiens hospitaliers du CHU de Toulouse et la directrice de l'école de sages-femmes.

Les responsables d'UE constituent le jury PACES avec le responsable pédagogique de la formation et les représentants de chaque thématique. Il n'est pas précisé s'il s'agit d'un jury spécifique pour chaque filière.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement propre à la PACES. Une réunion de concertation entre les responsables de sites permet de coordonner certaines actions pédagogiques transversales.

Aucune évaluation des enseignements par les étudiants n'est organisée par l'établissement. Cette situation est très fréquemment observée au niveau national, probablement en raison des difficultés matérielles de sa réalisation dans le cadre d'un concours. Il n'est également pas mentionné de procédure bien identifiée d'auto-évaluation de la formation.

CONCLUSION PACES

Principaux points forts :

- Tutorat dynamique.
- Pré-rentree PACES de 2 semaines pour la préparation et l'information des futurs étudiants.
- Semestre 2 « Rebondir » pour les étudiants réorientés en fin de semestre 1.

Principaux points faibles :

- Pas de conseil de perfectionnement ni d'évaluation de l'enseignement.
- Aucune auto-évaluation n'a été réalisée par la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mise en œuvre d'un processus d'autoévaluation de la PACES permettrait sans doute un pilotage plus efficace de la formation. De plus, la création d'un conseil de perfectionnement, comprenant enseignants, étudiants, personnels administratifs et praticiens, est indispensable et doit être pensé dès à présent dans le cadre de la réforme de l'accès aux études de santé.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques
<p>Il faut, d'emblée, souligner le caractère particulièrement lacunaire du dossier déposé par l'établissement sur cette formation, en particulier sur le chapitre des modalités pédagogiques.</p> <p>Rien n'est dit sur la manière dont les étudiants reçoivent les informations sur les connaissances et les compétences attendues au cours de leur formation.</p> <p>L'organisation des enseignements est décrite dans un seul tableau présentant la liste des unités d'enseignement (UE), leurs volumes horaires, leurs modalités (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques) et leur mode de validation (contrôle continu ou terminal). Il n'est assorti d'aucun commentaire. Le descriptif des UE est renvoyé à une annexe (« Syllabus 2018-2019 ») non présentée dans le dossier de l'établissement.</p> <p>Les dispositifs d'acquisition de « compétences professionnelles additionnelles dans le cadre de parcours personnalisés » sont limités à des enseignements complémentaires de langue anglaise (24 heures par semestre). Il n'est fait mention ni d'enseignement en informatique ni d'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) ni d'accès à des UE de master permettant aux étudiants les plus motivés de s'engager dans un parcours recherche. La seule donnée particulière présentée dans le domaine pédagogique est l'utilisation d'un simulateur SIMODONT facilitant auprès des étudiants l'apprentissage de la gestuelle.</p>
Dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les dispositifs d'aide à la réussite comprennent un tutorat réalisé par des étudiants et encadré par un enseignant-référent ainsi que la possibilité pour les étudiants de bénéficier du dispositif CESP (Contrat d'engagement de service public). Dans les deux cas, l'absence de toute donnée dans le dossier déposé (bilans chiffrés) ne permet pas d'apprécier l'efficacité du dispositif. Rien n'est dit sur l'accueil des étudiants en situation particulière (situation de handicap, sportifs de haut niveau).</p> <p>Dans le domaine de l'ouverture internationale, il est fait état d'accords-cadres avec quelques établissements européens ou africains. La mobilité entrante est très réduite (1 à 4 étudiants par an), de même que la mobilité sortante (5 étudiants en 2018-2019), sans plus de précisions.</p>
Pilotage
<p>L'équipe pédagogique comprend 66 membres de la faculté de chirurgie dentaire majoritairement hospitalo-universitaires, ainsi que de 4 professionnels, chirurgiens-dentistes. Elle est en adéquation avec les besoins en enseignements. Les moyens administratifs affectés à la formation ne sont pas mentionnés.</p> <p>La composition des jurys de fin de semestre est bien définie. Aucun conseil de perfectionnement ou structure équivalente n'est mentionnée.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants, anonyme, est en place pour certaines UE, mais on manque de données sur les modalités de prise en compte de ses résultats.</p> <p>Des stages hospitaliers sont organisés : en DFGSO2, un stage d'initiation aux soins infirmiers de 70 heures, dont les objectifs sont bien présentés ; en DFGSO3 un stage de « maîtrise clinique » de 17 heures, dont les modalités et la validation sont également bien présentés.</p> <p>Il n'est fait mention d'aucune procédure d'autoévaluation de la formation au niveau des instances de direction de l'établissement.</p>

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le nombre d'étudiants inscrits par année est relativement constant durant les 5 dernières années (de 90 à 107 inscrits) avec un excellent taux de réussite, proche de 100 % en DFGSO 3.

Le nombre d'étudiants sortant de la filière pour intégrer une autre formation est très faible : deux étudiants seulement au cours des 5 dernières années.

S'il est quasiment nul en DFGSO3, le taux de redoublement en DFGSO 2 est comparativement beaucoup plus important (14,6 %). Le dossier ne présente pas de commentaires à ce sujet, ce qui est regrettable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Recours aux méthodes modernes de simulation.
- Procédure en place d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Bon taux de réussite aux examens.

Principaux points faibles :

- Dossier globalement très insuffisamment présenté.
- Absence de données sur l'ouverture à la filière recherche.
- Absence de descriptif des unités d'enseignement.
- Absence dans le dossier de toute démarche d'autoévaluation.
- Pas de conseil de perfectionnement.
- Pilotage de la formation non présenté.
- Ouverture à l'internationale insuffisante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les nombreuses lacunes du dossier présenté par l'établissement sur cette formation de DFGSO ne permettent pas une évaluation exhaustive et objective de son fonctionnement. Il est indispensable que l'équipe dirigeante s'engage dans un processus d'autoévaluation continue, qui lui permettra de mieux présenter les atouts de cette formation. A ce titre, la mise en place d'un authentique conseil de perfectionnement, réunissant enseignants, étudiants, personnels administratifs et praticiens extérieurs à l'établissement doit être considérée comme prioritaire.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

GRADE DE LICENCE DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement(s) : Université Toulouse III - Paul Sabatier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation générale de niveau licence *Sciences pharmaceutiques* de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier comprend, après la première année commune aux études de santé (PACES), la validation de deux années de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP) et a comme objectif la poursuite d'études vers le *Diplôme de Formation approfondie en sciences pharmaceutiques* (DFASP), les deux diplômes étant nécessaires à l'obtention du titre de *Diplôme d'Etat de Docteur de Pharmacie*.

La première année de DFG (PACES, première année commune aux études de santé) est formée d'un tronc commun de sept unités d'enseignement (UE) apportant au total 50 crédits européens-ECTS, auquel s'ajoute une UE spécifique de 10 ECTS pour chacune des quatre filières. D'une filière à l'autre, les modalités d'enseignement sont identiques, mais les concours sont différents. Les étudiants qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux épreuves des quatre concours. Un *numerus clausus* est attribué à chacune des quatre filières. Sur la partie PACES du DFG, le dossier d'évaluation déposé par l'Université est le même d'une filière à l'autre. Il est également le même entre les deux facultés de médecine, celle de Rangueil et celle de Purpan.

Pour les deux années de formation nécessaire à l'obtention du DFGSP, les enseignements ont lieu sur le campus de l'UFR de pharmacie de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier et une partie des cours magistraux et des travaux pratiques est délocalisée à la faculté de sciences et de l'ingénierie.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

L'information des lycéens sur les études de santé est organisée sous la forme d'une journée portes ouvertes et d'une présentation spécifique dans le cadre du salon annuel « Infosup ».

Le jour de la rentrée, les étudiants de PACES sont conviés à une réunion d'information avec tous les responsables d'UE ainsi qu'avec les responsables administratifs et des représentants de l'association étudiante responsable du tutorat.

Les enseignements sont donnés principalement sous forme de cours magistraux (CM), retransmis en visio-conférences sur l'ensemble des sites accueillant les étudiants toulousains de PACES. On regrette l'absence d'informations sur la localisation précise de ces sites. Une partie de l'enseignement est également dispensée sous forme de travaux dirigés (TD) organisés en groupes de 50 étudiants, cela pour toutes les UE à l'exception de celle portant sur les sciences humaines et sociales (UE 7). Cependant, la proportion CM/TD n'est pas clairement

précisée dans le document fourni pour l'évaluation. Il n'est également pas indiqué si les étudiants disposent d'une plateforme numérique universitaire pour la mise en ligne des supports pédagogiques.

Les 8 UE sont réparties à part égale entre les 2 semestres. L'UE 8 est constituée d'un tronc commun (démarche initiation recherche) et d'une partie spécifique pour chaque filière. Certains enseignements au sein de la partie spécifique sont mutualisés entre les filières médecine et odontologie ou médecine et maïeutique. Seule la filière pharmacie présente des enseignements réellement spécifiques, dont l'apport en termes de crédits européens (ECTS) a été récemment revalorisé, pour tenter de limiter de « choix par défaut » de cette formation à l'issue de la publication des résultats du concours PACES.

Les étudiants qui souhaitent intégrer l'Institut de masso-kinésithérapie de Toulouse (disposant d'une antenne à Rodez) doivent s'inscrire en PACES dans la filière spécifique médecine.

L'organisation matérielle du concours, décrite très sommairement, manque de précisions. Les épreuves du concours, organisées pour celles des deux semestres au parc des expositions de Toulouse, sont des questions à choix multiples à l'exception de l'épreuve de l'UE 7 (santé, société et humanité) présentée sous forme rédactionnelle. Les modalités de correction de cette dernière sont bien précisées (double correction et validation inter-binôme).

Au total, en dépit des lourdes contraintes matérielles inhérentes à la prise en charge d'effectifs étudiants élevés, l'organisation pédagogique mise en place par l'Université Toulouse III - Paul Sabatier est satisfaisante.

Dispositifs d'aide à la réussite

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place. Il convient de souligner l'investissement de l'association « Tutorat Associatif Toulousain » (TAT), réunissant des étudiants de deuxième et troisième années des quatre filières : une pré-rentrée est organisée par les étudiants du tutorat pendant les deux semaines précédant la rentrée officielle pour familiariser les futurs étudiants de PACES avec les locaux universitaires, leur présenter les débouchés des filières accessibles via PACES et les informer sur les soutiens physiques et psychologiques dont ils peuvent bénéficier. Le tutorat étudiant est bien en place. Il est assuré au rythme d'une séance par semaine par le TAT, qui assume également l'organisation d'un concours blanc au deuxième semestre. On peut cependant regretter que ne soit pas suffisamment présentée l'implication des enseignants dans ces dispositifs, notamment dans la formation et l'accompagnement des étudiants tuteurs. De même, il est regrettable que ne soit pas précisé le nombre d'étudiants de PACES suivant le tutorat et, surtout, l'impact de ce dernier sur la réussite aux concours.

Les étudiants qui sont en difficulté mais souhaitent rester dans l'Université sont bien guidés. En fin de premier semestre, et pour un nombre limité de candidats (15 % des inscrits, au maximum), une réorientation est possible dans le cadre d'un semestre « Rebond », pluridisciplinaire, mais qui n'est présenté que de façon très insuffisante dans le dossier déposé par l'établissement. En fin de second semestre, pour les « reçus-collés » (étudiants ayant validé 60 ECTS, mais non classés en « rang utile »), et en fonction des résultats du concours, il existe des possibilités assez larges de réorientation vers une autre licence de l'établissement, vers une école d'ingénieur (Toulouse Tech), l'école d'orthoptie, enfin un accès, avec mise à niveau, en deuxième année de licence de droit. Aucune donnée sur le nombre et le devenir des étudiants ainsi réorientés n'est communiquée, ce qui est dommage.

Il faut noter la mise en place par la faculté de médecine de Purpan d'un dispositif permettant aux titulaires d'un diplôme paramédical et justifiant de 2 années d'exercice professionnel de bénéficier d'un numerus clausus spécifique.

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'aides adaptées et, pour les épreuves du concours, du tiers-temps proposé par le service médical de l'établissement.

Au total, l'ensemble de ces mesures d'aide à la réussite paraît cohérent, mais on regrette l'insuffisance des données chiffrées permettant de porter une appréciation objective sur l'efficacité de chacune d'elles.

Flux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs de PACES sont globalement stables sur les 5 dernières années (entre 686 et 755 gérés par Toulouse Rangueil et entre 676 et 785 gérés par Toulouse Purpan). Au total, un peu plus de 20 % des étudiants accèdent à l'une des 4 filières de santé. La quasi-totalité des étudiants reçus sont titulaires d'un baccalauréat S, en grande majorité avec mention très bien ou bien pour la filière médecine. Les données transmises pour l'évaluation se résument presque exclusivement à des tableaux de chiffres sans commentaires et analyse précise, ce qui est dommage.

Pilotage

L'équipe pédagogique est présentée en détails avec les responsabilités respectives de chaque intervenant. Elle réunit des enseignants issus des deux facultés de médecine (Rangueil, et Purpan), de la faculté des Sciences, de celle de pharmacie et de celle d'odontologie principalement pour les UE spécifiques. Seuls trois non-universitaires participent à l'enseignement en PACES : deux praticiens hospitaliers du CHU de Toulouse et la directrice de l'école de sages-femmes.

Les responsables d'UE constituent le jury PACES avec le responsable pédagogique de la formation et les représentants de chaque thématique. Il n'est pas précisé s'il s'agit d'un jury spécifique pour chaque filière.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement propre à la PACES. Une réunion de concertation entre les responsables de sites permet de coordonner certaines actions pédagogiques transversales.

Aucune évaluation des enseignements par les étudiants n'est organisée par l'établissement. Cette situation est très fréquemment observée au niveau national, probablement en raison des difficultés matérielles de sa réalisation dans le cadre d'un concours. Il n'est également pas mentionné de procédure bien identifiée d'auto-évaluation de la formation.

CONCLUSION PACES

Principaux points forts :

- Tutorat dynamique.
- Pré-rentree PACES de 2 semaines pour la préparation et l'information des futurs étudiants.
- Semestre 2 « rebondir » pour les étudiants réorientés en fin de semestre 1.

Principaux points faibles :

- Pas de conseil de perfectionnement ni d'évaluation de l'enseignement.
- Aucune auto-évaluation n'a été réalisée par la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mise en œuvre d'un processus d'autoévaluation de la PACES permettrait sans doute un pilotage plus efficace de la formation. De plus, la création d'un conseil de perfectionnement, comprenant enseignants, étudiants, personnels administratifs et praticiens, est indispensable et doit être pensée dès à présent dans le cadre de la réforme de l'accès aux études de santé.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques

Les informations sur les connaissances et compétences attendues à la fin de ces deux années de formation sont données aux étudiants lors d'une réunion de rentrée.

Le cursus est organisé en quatre semestres. Cette formation comprend 614 h d'enseignement en présentiel et un stage officinal de 4 semaines en deuxième année de DFGSP (DFGSP2), et 600 h et un stage officinal de 2 semaines pour la troisième année (DFGSP3). Il n'existe pas véritablement de parcours, mais les étudiants peuvent choisir des unités d'enseignements (UE) de première année de master recherche (M1) au cours de chacune des deux années.

Les UE comprennent un tronc commun apportant 54 crédits européens, (ECTS). Les étudiants acquièrent ainsi en DFGSP2 les bases scientifiques, théoriques et pratiques des disciplines physico-chimiques et biologiques appliquées au médicament et aux pathologies humaines. En DFGSP3, sont abordés les enseignements spécialisés en sciences du médicament. A ce tronc commun est associée la validation de 12 ECTS d'UE optionnelles pour valider le DFGSP.

L'enseignement à la faculté de pharmacie comprend 64 % d'enseignement théorique en DFGSP2 et 79 % en DFGSP3, le reste sous forme de travaux dirigés. Les travaux pratiques de chimie générale, organique, thérapeutique et de pharmacognosie sont délocalisés à la faculté des Science et de l'Ingénierie afin de garantir des conditions de sécurité conformes aux normes en vigueur, qui ne sont pas garanties dans les locaux de la faculté de pharmacie. Il s'agit là d'une véritable anomalie. Rien n'est mentionné concernant l'utilisation d'outils numériques pour ces enseignements, ce qui est surprenant. Aucune information n'est donnée concernant l'accueil des étudiants en situation particulière, notamment en situation de handicap.

La formation est complétée par des dispositifs d'acquisition de compétences additionnelles dont un enseignement de langue anglaise (24 heures par année), une préparation au certificat informatique et internet (C2i), et la possibilité d'effectuer un stage facultatif de découverte ou l'approfondissement du milieu professionnel pharmaceutique et de ses activités.

Au total, l'organisation pédagogique du DFGSP paraît très satisfaisante.

Dispositifs d'aide à la réussite

Différents dispositifs d'aide à la réussite, tous assez classiques pour ce type de formation, ont été mis en place. Depuis 2018, a été créée une UE projet d'orientation professionnel (POP) qui a pour but d'accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel dès le début du DFGSP2. L'objectif est de les aider à choisir leur future filière dès le début de leur formation : industrie-recherche, officine, ou internat. Pour ce faire, chaque étudiant bénéficie de l'encadrement d'un enseignant-chercheur de la faculté de pharmacie. Le suivi des étudiants par le tuteur comprend une rencontre au minimum deux fois par an. Une UE optionnelle « Projet Professionnel » permet également aux étudiants de rencontrer des professionnels de différents secteurs.

Depuis novembre 2018, les étudiants ont créé une association nommée Tutorat Toulousain des Etudiants en Pharmacie (TTEP) qui a pour but de les aider dans leur formation et leur orientation et de favoriser le soutien et la solidarité entre pairs. La participation des étudiants au tutorat est reconnue par la validation d'une UE « investissement tutorat » apportant 6 ECTS.

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour prendre en charge les étudiants en échec ou en voie d'abandon. Ces étudiants sont accompagnés par les responsables d'années, mais aussi par des enseignants-tuteurs et un personnel administratif. Une rencontre avec le doyen est organisée en fin d'année à leur intention.

Différents dispositifs favorisent l'ouverture internationale, dont l'affichage sur le site internet d'un onglet dédié aux relations internationales, l'enseignement d'UE en langue anglaise, et les aides spécifiques à la mobilité. La mobilité sortante est déclarée ne pas être possible en DFGSP, mais réservée aux années suivantes, ce que l'on peut regretter. Il existe une mobilité entrante : sur la période 2015-2018, 20 étudiants étrangers ont été accueillis, provenant de divers pays européens ou du Brésil.

Pilote

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et la liste des enseignants académiques et professionnels, leur grade, leur appartenance à la section du conseil national des universités (CNU), leur composante de rattachement et leur rôle et responsabilités sont clairement détaillés. Le nombre et la répartition des enseignants dans les différentes disciplines répondent convenablement aux différents besoins en enseignement.

Il est dommage que les moyens administratifs affectés à la formation ne soient pas présentés en détail.

Une commission pédagogique fait office de conseil pédagogique. Elle réunit des élus enseignants, des étudiants, des personnels administratifs et des personnalités professionnelles ainsi que l'équipe de direction de la formation. Elle se réunit une fois par an et a pour mission de proposer les améliorations à apporter sur le plan pédagogique et de coordonner l'évaluation des enseignements à la faculté.

L'évaluation de tous les enseignements par les étudiants a été réalisée en 2015 et 2016 sous forme d'un questionnaire pour chaque UE. Elle a permis de faire ressortir des dysfonctionnements d'un point de vue organisationnel et pédagogique et plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour y remédier. Ces initiatives concernent l'information donnée aux étudiants sur l'organisation de l'année ainsi que les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation, la communication avec une refonte complète du site internet, la gestion du planning des étudiants et la délocalisation d'une partie des enseignements à la faculté des Sciences et de l'Ingénierie. L'évaluation des stages n'est pas encore en place, mais va commencer dans le cadre de l'évaluation globale de 2019.

Rien n'est mentionné concernant la mise en œuvre de l'autoévaluation de la formation au niveau des instances de l'établissement, ce qui est regrettable.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

On observe en DFGSP2 un taux très élevé de redoublement : il concerne 25 à 45% des étudiants, soit 30 à 45 étudiants de chaque promotion. On avance comme explication à cet état de fait très surprenant une certaine démotivation des étudiants après l'année de PACES et/ou le recrutement d'étudiants dont le premier choix, à l'issue de la PACES, n'était pas le cursus de pharmacie (choix par défaut). On doit regretter qu'aucune mesure de remédiation ne soit apparemment proposée pour mettre fin à cette situation anormale. L'année suivante, en DFGSP3, le taux de redoublement est plus faible, bien que non négligeable (10 à 12% d'une promotion).

Tous les étudiants en DFGSP3 poursuivent leurs études en DFASP1. Aucun n'est sorti de la filière pour intégrer une autre formation.

Le nombre d'étudiants recrutés par passerelle entrante est très faible : en 2016, seuls deux étudiants titulaires d'un doctorat de biologie ont intégré la formation en DFGSP3. Rien n'est mentionné concernant une éventuelle mise à niveau de ces étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Organisation pédagogique générale très solide.
- Nombreuses initiatives pour aider les étudiants à affiner leur projet professionnel.
- Pilotage de la formation efficace grâce à une évaluation complète et régulière des enseignements.

Principaux points faibles :

- Très fort taux de redoublement en DFGSP2.
- Passerelles en DFGSP2 et DFGSP3 pratiquement inexistantes.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le DFGSP2 et le DFGSP3 de l'Université de Toulouse III - Paul Sabatier sont des formations bien structurées avec un bon équilibre CM/TD/TP et une équipe pédagogique bien adaptée aux charges des enseignements. L'accompagnement des étudiants paraît efficace, mais on doit déplorer le taux d'échec très élevé en DFGSP2 et, dans une moindre mesure, en DFGSP3, anomalie majeure que l'équipe de direction de la formation doit s'attacher à corriger dès que possible. Une autre priorité pour l'établissement sera de prendre les mesures nécessaires pour une organisation sécurisée des TP dans les locaux de la faculté de pharmacie.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

GRADE DE MASTER CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Établissement : Université Toulouse III Paul Sabatier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Certificat de Capacité d'orthophoniste* (CCO) est délivré à l'issue d'une formation de 5 ans préparant les étudiants au métier d'orthophoniste. Cette formation qui confère le grade master, est dispensée au sein de la faculté de médecine de Rangueil (Université Toulouse III - Paul Sabatier). La validation d'un parcours spécifique *Recherche* ouvre aux diplômés la possibilité d'accès à un troisième cycle dans une école doctorale correspondant à leur thématique de recherche.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les connaissances et compétences attendues, l'organisation générale du cursus (unités d'enseignement, volumes horaires, répartitions cours magistraux et travaux dirigés) ainsi que les modalités de stages sont clairement présentées dans le dossier (tableaux de synthèse et annexes précises et complètes). La mise en œuvre de la formation, dépendante de ces ressources locales, est optimisée au regard du référentiel. Il apparaît cependant que ces moyens ne permettent pas toujours de couvrir les besoins d'enseignement cliniques ou d'enseignement transversaux comme les unités d'enseignement d'anglais du premier cycle.

Tout en se référant de manière fidèle au décret n° 2013-798 du 30 août 2013 (relatif au régime des études en vue du CCO), la formation a procédé à certains ajustements, marginaux et toujours bien argumentés d'un point de vue pédagogique, en prenant en compte les réalités du terrain et les ressources locales. Ces ajustements se concrétisent notamment par le déplacement de certains enseignements de pratiques professionnelles dès le début de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances, détaillées, précises et votées par les instances, facilitent auprès des étudiants la progression dans leur parcours.

La mise en œuvre de la formation pratique (stages) est de qualité. Les stages concernent les premier et second cycles, leurs volumes horaires sont bien adaptés. Les conditions d'agrément des maîtres de stage et de formation de ces derniers sont clairement définies. Au total, la gestion des stages est un point fort de la formation.

Le parcours *Recherche* est bien identifiable et une réflexion sur des parcours professionnels plus ciblés est en cours. Ce parcours comprend la soutenance d'un mémoire à orientation recherche, la réalisation d'un stage recherche et le suivi d'un parcours dérogatoire, permis aux étudiants en santé afin de valider, sous conditions, une première année de master *Neurosciences* ou en *Santé publique*. Des indicateurs chiffrés concernant le nombre d'étudiants en orthophonie concernés auraient permis d'évaluer l'attractivité de ces parcours.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La formation bénéficie d'un positionnement adapté au regard de la carte régionale et nationale des formations du domaine. Elle dispose d'un quota de 38 places (quota national de 905 pour 21 universités) et participe ainsi à l'offre de formation en région Occitanie.

Le dossier ne fournit pas d'indication quant aux statuts de la structure de formation ni quant à son niveau d'intégration statutaire au sein de la faculté de médecine. Ces deux points méritent d'être considérés, car ils garantissent la nécessaire intégration universitaire de la structure de formation.

Le lien avec les structures de soins (en particulier le CHU de Toulouse) et les autres établissements universitaires (Université de Toulouse - Jean Jaurès) est effectif et formalisé par des conventions de partenariat.

Les relations et les collaborations avec les départements universitaires et les laboratoires de recherche (5 laboratoires avec des liens préférentiels) sont présentes notamment en ce qui concerne les enseignements fondamentaux dispensés en premier cycle. Cela concerne notamment les enseignements en sciences du langage et en psychologie avec des collaborations avec l'Université Toulouse - Jean Jaurès.

La formation envisage de s'ouvrir à la formation continue, une perspective intéressante à explorer.

Pilotage de la formation

La formation est sous la direction d'une praticienne hospitalière (ORL phoniatre) attachée d'enseignement. Une orthophoniste titulaire d'un master *Communication* assure la responsabilité pédagogique du cursus (mi-temps d'enseignant contractuel). Le statut de contractuel de la responsable pédagogique mérite d'être souligné car il constitue un élément qui ne favorise pas la stabilité de la structure de formation. Par ailleurs, on s'interroge sur l'absence d'un enseignant-chercheur titulaire, praticien hospitalier ou non, au sein de l'équipe de direction, dans le contexte de pilotage d'un cursus délivrant un diplôme de grade master et proposant un parcours recherche.

L'équipe pédagogique (178 enseignants dont 78 assurent plus de 10h d'enseignement) est bien renseignée (liste nominative des enseignants professionnels avec leur profession et leur lieu d'exercice et liste des enseignants issus du milieu académique avec leur établissement, leur section CNU et leurs laboratoires). Cependant, ces listes ne permettent pas d'identifier les orthophonistes-enseignants titulaires d'un doctorat, en formation doctorale et/ou membres permanents ou associés de laboratoire de recherche. Cette catégorie d'enseignants mérite d'être mentionnée. On soulignera par ailleurs le déséquilibre important entre le nombre d'enseignants composant l'équipe pédagogique et l'absence d'enseignant-chercheur titulaire de la structure de formation.

La réflexion de l'équipe pédagogique et l'association des étudiants à cette réflexion, ainsi que l'auto-évaluation des deux premières promotions du nouveau cursus (sorties en 2018 et 2019) apparaissent dans le dossier avec une bonne analyse de la situation. Les difficultés de mise en place du nouveau cursus liés à une augmentation importante des volumes d'enseignement, aux ressources insuffisantes allouées à cette réingénierie et au statut mal défini de la structure de formation, sont identifiées.

Les modalités de contrôle des connaissances ainsi que les règles de progression sont précisément définies. On indiquera cependant qu'on ne retrouve pas d'indication quant à la mise en place d'une approche par compétences, pourtant adaptée à ce type de formation.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée de façon semestrielle, ce qui est très satisfaisant.

Suivi des étudiants

L'admission dans la formation se fait sur concours (épreuves écrites et orales, avec un examen d'aptitudes). Ce concours est très sélectif : près de 1300 candidats pour 38 places disponibles. En 2018, tous les étudiants du nouveau cursus ont été diplômés et on note un seul abandon d'études, non expliqué, pour les diplômés de 2019.

Les débouchés professionnels sont assurés par les besoins en soins orthophoniques au niveau régional et national. Cela constitue un point fort de la formation. Cependant, il n'est pas réalisé de suivi d'insertion, ce qui est regrettable. Il paraît indispensable d'apporter des précisions sur la nature de l'insertion professionnelle (terme, contexte, dispersion nationale, rémunérations). Ces éléments permettraient de considérer avec plus de précision l'adéquation entre l'offre et la demande et ainsi participer à une réflexion plus globale sur la démographie professionnelle.

Un point fort potentiel est l'existence d'un parcours recherche et ses relations avec plusieurs laboratoires de l'Université dirigés par des enseignants universitaires qui interviennent dans la formation. Ainsi, dans une perspective LMD (Licence-master-doctorat), l'obtention du *Certificat de capacité d'orthophoniste* conférant le grade master, la poursuite d'étude en doctorat, pour certains étudiants, doit être favorisée. Des données sur le nombre d'étudiants ayant validé le parcours recherche et ceux ayant poursuivi en doctorat pour les deux promotions diplômées, favoriseraient la lisibilité de la filière au sein de l'Université.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Présentation claire et argumentée des objectifs de la formation, de ses modalités pédagogiques et de son pilotage.
- Très bonne organisation des stages.
- Collaborations effectives et formalisées avec des établissements partenaires hospitaliers et universitaires.
- Réflexion sur la formation à la recherche, le parcours recherche et collaboration avec quelques laboratoires de recherche.

Principaux points faibles :

- Absence de suivi des étudiants diplômés.
- Absence de postes universitaires affectés à la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation en orthophonie de l'Université de Toulouse répond à son cadrage réglementaire. Elle s'inscrit dans une politique territoriale de formation des professionnels de santé, un point fort de ce cursus qui diplôme des étudiants dont le taux d'insertion professionnelle est optimal.

Dans un contexte de réingénierie datant de 2013, le déploiement de cette formation de grade master s'est réalisé à partir de l'investissement de l'équipe pédagogique en place et cela en l'absence de postes d'universitaires titulaires affectés à la structure même. Ces premiers points positifs sont confortés par le fait que la formation propose un parcours recherche, favorisant potentiellement la poursuite d'étude en doctorat. Pour exploiter au mieux ce parcours, la démarche d'autoévaluation devra développer les procédures de suivi des étudiants après leur diplomation.

Afin de consolider le dispositif existant, il est recommandé de préciser les statuts de la structure de formation mais aussi de prévoir de renforcer l'équipe pédagogique. De façon générale, il est indispensable que la formation renforce ses procédures d'autoévaluation de son organisation générale et de son fonctionnement, par exemple par la mise en place d'un conseil de perfectionnement formalisé.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

GRADE DE MASTER DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES (PURPAN)

Établissement(s) : Université Toulouse III Paul Sabatier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales* (DFASM) de la faculté de médecine Toulouse-Purpan sanctionne le deuxième cycle des études médicales. Ce parcours divisé en 6 semestres permet de valider 120 crédits européens (ECTS) correspondant au niveau master. L'objectif du DFASM est l'acquisition de compétences préparant à l'exercice médical en milieu hospitalier ou ambulatoire. La formation est organisée en alternance entre enseignements à la faculté et stages cliniques. Aux unités d'enseignement (UE) facultaires, s'associent des UE intégrées aux stages hospitaliers, des séminaires et des UE optionnelles. La validation du DFASM permet l'accès aux épreuves classantes nationales (ECN) puis au 3ème cycle au cours duquel l'étudiant va se former à sa future spécialité.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs de la formation, la structure générale du cursus, les modalités pédagogiques, l'organisation des enseignements, leurs contenus et leurs modes de validation, sont clairement présentés.

Le cursus est organisé en semestres pour les deux premières années. la formation en DFASM3 se fait exclusivement sous forme de séminaires et de travaux dirigés en stage clinique.

A côté des enseignements en cours magistraux et travaux dirigés, il est intéressant de noter le recours à l'apprentissage en ligne, et aux méthodes modernes de simulation. On regrette cependant l'absence de détails sur l'utilisation de cette dernière.

Un module de synthèse, instaurée sur les trois ans du parcours, est prévu comme un outil de préparation à l'ECN, à forte valeur pédagogique en évaluant les compétences progressivement acquises par l'étudiant. Il n'est pas fait mention d'un dispositif spécifique de tutorat dans ce domaine. L'intégration des enseignements aux stages cliniques, avec mise en place de contrôles continus ou partiels sous forme d'oraux, est un bon point qu'il faut remarquer. Il en est de même pour les ateliers de raisonnement clinique supervisés par des universitaires seniors. Le certificat de compétences cliniques de fin de DFASM3 est un élément fort d'évaluation, car il intègre à la fois les stages hospitaliers et les UE de compétences cliniques des deux années précédentes.

La politique de stages hospitaliers est bien élaborée (commission des stages et gardes, responsables pédagogiques, médecins référents, charte d'accueil des étudiants, carnet de stage, classement des lieux de stages. On peut relever le travail important réalisé par l'« association d'entraide des carabins » qui vise à favoriser l'intégration des externes (compagnonnage).

L'ouverture à un parcours recherche par double cursus apparaît, à juste titre, comme une préoccupation importante de la faculté. Cette orientation est présentée sous forme d'une initiation obligatoire en première année de DFASM, puis organisée par trois voies d'accès possibles (master 1, école de l'INSERM, filière médecine-science) précisément décrites. On peut regretter le peu d'indication sur le nombre d'étudiants s'orientant dans ces voies (il est simplement indiqué quatre étudiants admissibles à l'école de l'INSERM).

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La faculté de Toulouse-Purpan fait partie de l'Université Toulouse III Paul Sabatier (UPS), seule Université en Midi Pyrénées à proposer des cursus santé au sein des 4 UFR de Santé (deux facultés de médecine, une faculté de pharmacie et une faculté d'odontologie).

L'accès à la recherche, dont la présentation est particulièrement bien détaillée, apparaît comme une démarche d'intérêt pour la faculté. Il est facilité par le rattachement direct de 11 unités ou structures de recherche labélisées, en lien logique avec l'école doctorale biologie santé biotechnologies. La faculté Purpan entretient des liens privilégiés avec celle de Rangueil, les deux facultés mutualisant leurs personnels hospitalo-universitaires et administratifs.

La faculté exprime un intérêt marqué et facilite l'accomplissement de stages cliniques réalisés à l'étranger (selon les années, de 11 à 20 % de l'effectif annuel du cursus), ce qui est une bonne opportunité pour les étudiants, au-delà du perfectionnement d'une langue étrangère, de développer de nouvelles qualités personnelles et professionnelles.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Tous les étudiants ayant validé leur diplôme poursuivent leur cursus en troisième cycle. Etant donné l'environnement de la faculté particulièrement favorable à la recherche présenté dans le dossier, on regrette l'absence d'information sur le flux d'étudiants concernés.

Pilotage de la formation

La faculté de médecine Purpan affiche un taux élevé d'encadrement universitaire par les enseignants académiques avec une participation importante de médecins généralistes maîtres de stage. L'effectif du service de scolarité (5 « équivalents temps plein ») affecté à la gestion du DFASM apparaît correct, en adéquation avec les enjeux actuels et futurs de formation. Un dispositif d'évaluation des stages par les étudiants a logiquement été mis en place grâce à la plateforme d'informations et d'échanges en ligne GELULE. Cependant, la diffusion de l'information à l'équipe pédagogique n'apparaît pas comme systématique. Il n'est pas fait mention d'évaluation des autres enseignements, ce qui est regrettable si leur absence est avérée. Il n'est pas mentionné de conseil de perfectionnement.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le nombre d'étudiants (entre 140 et 150) est relativement stable depuis 2015. Le très faible taux de redoublement au cours des 4 années complètes et le très bon taux de validation du diplôme de DFASM (94 à 98 % selon les années) attestent de la qualité de la formation et du suivi pédagogique. On ne dispose pas d'information sur les étudiants quittant le deuxième cycle pour une réorientation ou une insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne organisation générale de la formation.
- Politique de stages bien construite, avec une charte d'accueil et un classement des lieux de stage par les étudiants.
- Dispositif d'incitation à la recherche bien développé.
- Ouverture à l'internationale marquée (stages à l'étranger).
- Actions de compagnonnage par les ateliers de raisonnement clinique.
- Possibilité d'accueil d'étudiants en situation de handicap.

Principaux points faibles :

- Manque de lisibilité du pilotage de la formation.
- Quelques indicateurs chiffrés manquants (nombre d'étudiant s'orientant en recherche, par exemple).
- Pas d'information sur l'organisation de la préparation à l'ECN (en dehors de l'existence du module de synthèse).
- Pas d'information sur une autoévaluation et sur les évaluations des enseignements par les étudiants (en dehors d'un classement des lieux de stages).
- Pas d'indication sur un conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

De nombreux points positifs témoignent de la volonté de la faculté d'organiser une formation de qualité, avec, en particulier, une politique de stage (y compris à l'étranger) élaborée, un programme d'incitation à l'orientation vers la recherche. Quelques données complémentaires seraient utiles pour pouvoir évaluer l'efficacité de certains dispositifs (nombre d'étudiants s'engageant dans un parcours recherche, par exemple.). On ne peut qu'encourager la mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement et l'évaluation systématique de l'ensemble des enseignements par les étudiants).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

GRADE DE MASTER DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES (RANGUEIL)

Établissement(s) : Université Toulouse III Paul Sabatier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales* (DFASM) correspond au deuxième cycle d'études médicales et confère le grade de master. Il est organisé en 6 semestres et permet l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS). Sa validation permet aux étudiants de se présenter à l'épreuve classante national (ECN), puis d'entrer dans le troisième cycle des études médicales et d'exercer par la suite leurs fonctions en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire. La formation est essentiellement dispensée à la faculté de médecine Toulouse Rangueil, à l'Institut toulousain de simulation en santé (hôpital Purpan) pour l'enseignement par simulation, et dans les différents services hospitaliers des divers sites de CHU de Toulouse pour les stages.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs professionnels et les compétences à acquérir au cours de la formation DFASM sont bien définis. La structure de la formation est correctement décrite. Elle associe les enseignements théoriques, y compris optionnels, les stages hospitaliers, et un certificat de compétences cliniques bien explicité. La validation des enseignements est également bien décrite.

Le cursus est organisé en semestres pour les deux premières années et la formation en DFASM3 se fait exclusivement sous format de séminaires et d'enseignements dirigés (ED) en stage clinique. Certains points positifs peuvent être relevés : les rappels de cours suivis d'études de cas cliniques progressifs inclus dans les cours magistraux, les séminaires pédagogiques, les enseignements optionnels variés, ainsi que l'enseignement d'anglais médical obligatoire. Le fait que les étudiants puissent également réaliser des missions d'intérêt général ou des actions humanitaires, validées par la commission pédagogique à hauteur de 3 ECTS au maximum, ou participer à la rédaction d'articles dans la revue franco-anglophone e-respect (revue des étudiants en soins primaires et chercheurs toulousains), est particulièrement appréciable, même s'il n'est apporté aucune précision chiffrée sur l'implication effective d'étudiants. Une mutualisation interne et externe des enseignements (incluant des séminaires) existe, mais apparaît peu développée à la lecture du dossier.

De manière intéressante, il est mentionné, mais sans grande précision, une incitation forte à la mise en place de nouvelles méthodes pédagogiques. En particulier, on regrette l'absence de détails sur l'utilisation des méthodes de simulation et sur l'encadrement des étudiants à ce niveau. L'existence d'un dispositif d'aide à la réussite élaboré et bien décrit est appréciable.

La politique mise en place pour les stages est bien présentée. Elle assure une formation de qualité via l'encadrement par un maître de stage, la coordination par un responsable pédagogique sur chaque lieu de stage et la désignation d'un médecin référent formé à la pédagogie qui suit la progression de l'étudiant et l'évalue à l'issue du stage. Il faut noter que les objectifs des stages sont définis dans un carnet de stage.

La possibilité pour les étudiants de suivre une formation spécifique à la recherche est particulièrement bien décrite. Les modalités de préparation à l'ECN de fin de DFASM3 pourraient être décrites plus précisément.

La mise en place d'un accompagnement personnalisé pour les étudiants en situation d'empêchement (handicap, autres contraintes) est particulièrement appréciée.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La faculté de médecine Toulouse Ranguel fait partie de l'Université Toulouse III Paul Sabatier (UPS), seule université en Midi Pyrénées à proposer des cursus santé au sein des 4 UFR de Santé (2 facultés de médecine, une faculté de pharmacie et une faculté d'odontologie). L'UPS est parfaitement intégrée dans un environnement riche et y occupe une position importante. La faculté de médecine Toulouse Ranguel est l'un des trois UFR de la région Occitanie avec Montpellier-Nîmes et Toulouse Purpan. Elle propose la formation initiale DFASM, mais également celle de maïeutique et d'autres formations paramédicales.

Au sein du champ Santé, des partenariats existent avec d'autres établissements universitaires et le CHU de Toulouse. De même, des liens sont tissés avec des structures de recherche clinique dans le cadre de structures transversales constituées de réseaux labellisés. Il faut noter le rattachement à la faculté de médecine de Ranguel d'une unité mixte de recherche (UMR), l'institut des maladies métaboliques et cardiovasculaires. L'ouverture à l'international existe (programme ERASMUS, grand nombre de conventions internationales), mais l'organisation et le nombre d'étudiants concernés, tant en mobilité entrante que sortante, ne sont pas détaillés.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

A ce niveau de leur formation, la très grande majorité des étudiants intègre un troisième cycle pour l'obtention de leur diplôme d'Etat de docteur en médecine. Il est signalé quelques abandons, sans plus de précisions : il conviendrait pourtant d'analyser en détails la cause de ces situations afin d'en tirer des enseignements susceptibles d'y remédier. La qualité de la future insertion professionnelle est favorisée par les résultats relativement bons obtenus à l'ECN par les étudiants de l'établissement (15ème rang sur 36 facultés au niveau national).

Pilotage de la formation

Le document est lacunaire sur la constitution et le fonctionnement des équipes pédagogiques, les moyens de l'administration affectés à la formation, la mise en place des jurys. Il est donc difficile de réaliser une analyse éclairée. Il n'est pas mentionné de dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants. En revanche, la formation est performante dans l'encadrement et l'évaluation des stages hospitaliers qui se fait par l'intermédiaire du logiciel dédié sur la plateforme d'informations et d'échanges en ligne (GELULE). Les résultats sont discutés en conseil pédagogique (qui n'est pas un véritable conseil de perfectionnement) et sont pris en considération lors des redéploiements des stages.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Comme cela est constaté au niveau national, les étudiants valident massivement leur formation. Les données fournies ne permettent pas d'analyser les redoublements ou triplements, abandons ou réorientations éventuels qui restent toutefois marginaux. On constate une absence d'outils dédiés au suivi des étudiants en fin de formation, il est juste indiqué que 50 % poursuivent leurs études de 3ème cycle dans les hôpitaux de la région de Toulouse. Il n'est pas indiqué si des mesures seront prises pour y remédier à cette absence d'information.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne organisation générale de la formation.
- Choix des stages hospitaliers diversifiés, bien encadrés et évalués.
- Dispositif incitatif de formation à la recherche.
- Possibilité pour les étudiants de réaliser des missions d'intérêt général ou des actions humanitaires validantes.
- Possibilité de rédaction d'articles par les étudiants dans la revue franco-anglophone e-respect.
- Accompagnement personnalisé pour les étudiants en situation d'empêchement ou avec des contraintes particulières.

Principaux points faibles :

- Manque de lisibilité du pilotage de la formation.
- Peu d'information sur les modalités de préparation à l'ECN.
- Ouverture à l'international annoncée mais peu détaillée en termes de nombre d'étudiants concernés.
- Absence d'autoévaluation, ainsi que d'évaluation des enseignements par les étudiants (hors lieux de stages, qui sont évalués par les étudiants).
- Absence d'un véritable conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'organisation de la formation est satisfaisante avec, en particulier, un dispositif facilitant la formation à la recherche et avec des stages hospitaliers bien encadrés. La mise en place de nouvelles méthodes pédagogiques, annoncée, devrait rapidement être effective. On ne peut que recommander la mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement pour le pilotage de cette formation, ainsi que celle d'une évaluation systématique des enseignements par les étudiants.



GRADE DE MASTER DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Établissement(s) : Université Toulouse III Paul Sabatier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation conduisant en deux ans au *Diplôme de formation approfondie en Sciences odontologiques* (DFASO) est organisée par la faculté de chirurgie dentaire de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier. Les enseignements ont lieu soit au sein de la faculté, soit au sein du service d'odontologie du centre hospitalier universitaire (CHU) Rangueil/Hôtel-Dieu. Les trois principaux objectifs de l'enseignement sont la formation des futurs praticiens par une approche multidisciplinaire, le développement de la recherche appliquée en odontologie (formation des futurs enseignants-chercheurs) et le développement de la prévention et de la santé orale.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les grands objectifs et missions de la formation sont bien présentés, mais les compétences attendues à son issue ne sont pas indiquées. Les 2 années du DFASO sont divisées en 4 semestres qui doivent être validés de manière indépendante. L'intitulé des unités d'enseignement (UE) et les modalités de validation sont bien exposés dans les tableaux récapitulatifs des 4 semestres du cycle. Les règles de validation pour chaque UE sont bien indiquées. L'absence de coefficient et la nécessité de validation indépendante des contrôles continus et terminaux et de chaque UE individuellement sans compensation oblige l'étudiant à un travail soutenu et régulier dans tous les domaines de son futur exercice, ce qui est un bon point. Le dossier ne mentionne pas les modalités de communication de ces informations aux étudiants. Le dispositif d'acquisition de compétences professionnelles additionnelles (anglais) qui utilise des méthodes d'enseignement à distance est bien présenté.

Il existe un réel effort d'utilisation de techniques numériques (smartphone pour des réponses en direct à des questionnaires en ligne lors d'enseignement, par exemple) et l'acquisition récente d'un simulateur pour l'apprentissage de la gestuelle est un point positif qui doit être souligné. La validation du certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT) par les examens cliniques à objectifs structurés (ECOS) est une initiative novatrice en odontologie et en cours d'évaluation, mais on aurait aimé avoir plus de détails sur ce point. On regrette que le dossier ne mentionne pas de dispositif d'accompagnement ou de tutorat de préparation des étudiants au concours de l'internat.

Les stages hospitaliers sont équilibrés sur les 3 premiers semestres. Le dernier semestre est logiquement consacré au stage professionnel et bénéficie d'une évaluation.

L'environnement de la faculté de chirurgie dentaire est propice à un double cursus odontologie-recherche avec une UE d'initiation à la recherche et à la lecture critique d'article et la possibilité de choisir 2 UE

optionnelles de recherche clinique ou fondamentale. Cependant, les moyens d'accès à ce type de parcours et le suivi des étudiants ne sont pas décrits, et il est donc difficile d'émettre un avis sur ce point.

Il est apprécié que divers aménagements aient été mis en œuvre pour favoriser l'accessibilité de la formation aux étudiants en situation d'empêchement (espace handicapé, poste TP de simulation clinique adapté, etc.)

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La faculté d'odontologie répond aux besoins de maillage du territoire par les actions de prévention menées par les étudiants et par l'ouverture d'antennes de soins-lieux de stage extrahospitalier dans les départements voisins (Tarn, Lot, Gers, Aude). En termes d'accès à la recherche, l'environnement paraît favorable avec des enseignants-chercheurs membres d'unités labélisées ou travaillant en partenariat avec des universités à l'international. Cependant, les informations sont lacunaires sur les parcours proposés et ne permettent pas d'avoir un avis éclairé sur ce point. Le partenariat avec 6 universités étrangères a permis d'enclencher une bonne dynamique d'échange de formations. La faculté n'accueille cependant qu'une faible proportion d'étudiants entrants sur le dispositif ERASMUS +. On note un démarrage (5 étudiants) de la mobilité sortante en 2018-2019.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Le taux d'insertion professionnelle avec un exercice libéral en fin de 5^{ème} année ou 6^{ème} année est très élevé (95 %). La poursuite en 3^{ème} cycle (à Toulouse) est stable sur les 3 premières années du bilan et s'abaisse de façon significative sur 2017-2018 (2 étudiants versus 18 en moyenne les 3 années précédentes). On suppose que les effectifs rapportés concernent les étudiants en 3^{ème} cycle long, c'est-à-dire ceux qui poursuivent en internat, mais cela devrait être explicité. Aucune explication ou hypothèse pour cette diminution brutale du nombre d'étudiants poursuivant leur internat sur Toulouse n'est formulée dans le dossier.

Pilotage de la formation

La majorité des enseignants permanents ou non est issue du milieu académique. On regrette une très faible proportion (4 sur 65) d'intervenants professionnels (dont le volume d'enseignement n'est pas indiqué) alors que la majorité (95 %) des étudiants aura un exercice libéral. Cependant, ce ratio d'encadrement ne nuit pas à la qualité de la formation si l'on en juge par le taux de validation du diplôme. On regrette l'absence d'information sur les moyens administratifs affectés à la formation. Plusieurs évaluations des enseignements par les étudiants ont été menées (imagerie avancée, passage en clinique, stage clinique, ECOS, ensemble de la formation dans le cadre d'une thèse) et les résultats en ont été analysés en commission pédagogique. Toutefois, elles n'apparaissent pas systématiques sur l'ensemble du cursus. Il n'est pas mentionné de conseil de perfectionnement.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le tableau récapitulatif des effectifs sur les 5 dernières années n'est pas toujours facile à déchiffrer. On regrette en particulier le manque d'informations sur les étudiants poursuivant en 3^{ème} cycle dans les autres universités après l'internat. L'effectif des étudiants en 4^{ème} année a diminué, puis s'est stabilisé à partir de 2015, sans explication fournie. Le taux de validation du DFASO est très bon (de 83 % à 100 % selon l'année). Le taux de réorientation rapporté est minime (1 seul étudiant sur les 4 années terminées du bilan), ce qui semble attester d'une orientation initiale adéquate de la majorité des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bon taux de validation du DFASO.
- Dispositif d'incitation à la recherche (UE Initiation à la recherche et LCA, options recherche clinique et recherche fondamentale).
- Validation du Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT) par les examens cliniques à objectifs structurés (ECOS).
- Utilisation d'outils numériques d'aide à l'enseignement (simulation, smartphone).
- Démarrage des mobilités sortantes d'étudiants en 2018-2019 sur le dispositif ERASMUS +.
- Aménagements pour rendre la formation accessible aux étudiants en situation d'empêchement ou en situation de contrainte particulière.

Principaux points faibles :

- Manque d'information sur le tutorat de préparation au concours de l'internat, ainsi que sur le taux de réussite à ce dernier.
- Absence d'information sur le suivi des étudiants en 3^{ème} cycle.
- Evaluation des enseignements par les étudiants non systématisée, et pas d'indication d'autoévaluation.
- Tableau des effectifs peu compréhensible.
- Pas de mention de conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation ne souffre pas de défauts majeurs et on observe bien les efforts accomplis pour l'utilisation du numérique et des nouvelles méthodes pédagogiques (simulation, ECOS pour la validation du CSCT), l'évaluation d'enseignements, y compris du stage clinique, l'incitation à la recherche, ou encore l'ouverture à l'international, mais ces initiatives importantes ne sont pas bien mises en valeur dans le dossier d'évaluation. Il est alors difficile d'émettre un avis éclairé sur la totalité de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

GRADE DE MASTER DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement(s) : Université Toulouse III Paul Sabatier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques (DFASP)*, d'une durée de 2 ans, a pour objectif de valider une formation commune à tous les futurs pharmaciens. Après un tronc commun de 6 mois validé par un certificat de synthèse pharmaceutique, 3 parcours de spécialisation sont proposés [officine, industrie-recherche, (chaque item constituant un sous-parcours) ou internat]. La formation est dispensée sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et pratiques, et de stages. L'enseignement est principalement dispensé au sein de la faculté de sciences pharmaceutiques de Toulouse. Selon le parcours choisi, les stages sont effectués en officine sur la région Occitanie, au CHU de Toulouse ou en laboratoire de recherche sur le territoire national, voire à l'international.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La présentation des objectifs de la formation est claire, de même que celles des compétences attendues, tant en vue de l'insertion professionnelle que de la poursuite d'études en 3^{ème} cycle. Les informations sur la structure générale du cursus, l'organisation des enseignements, les différents parcours et sous-parcours, le contenu des unités d'enseignement (UE), leurs volumes horaires et/ou par ECTS, leur mode de validation sont suffisamment détaillées. L'acquisition de compétences additionnelles est bien développée, avec la rédaction d'un projet tuteuré (recherche bibliographique en groupe de 4 étudiants, avec rédaction d'un rapport présenté en anglais), cours d'anglais (pour les étudiants de la filière industrie) consacrés à la recherche d'emploi et formation intensive au TOEIC, lecture critique d'articles scientifique (pour les étudiants de la filière internat). Les modalités d'enseignements, habituelles, ne mentionnent pas d'utilisation de moyens pédagogiques numériques et/ou innovants.

Plusieurs enseignements sont mutualisés en interne et en externe, ce qui apparaît comme une bonne démarche. Il est avantageux que les étudiants puissent se constituer un parcours personnalisé par le choix libre d'UE, à hauteur de 3 ECTS proposés chaque semestre en interne ou en externe. On souligne les possibilités de réorientation internes offertes aux étudiants en cours de formation.

La politique de stages (obligatoire et = optionnels), est complète et présentée en détails. Elle ne peut que favoriser la connaissance des divers métiers de la discipline par les étudiants. La procédure équitable de choix des stages hospitaliers mise en place pour les étudiants de tous les parcours est appréciable.

Un point très positif concerne l'orientation des étudiants vers un cursus recherche, favorisée par la mise en place récente d'un sous-parcours spécifique permettant aux étudiants de valider un master 1 en 2 ans en parallèle au DFASP2. Ce parcours spécifique a permis à une 1^{ère} promotion de 7 étudiants de poursuivre leur formation en master 2 en France ou à l'international.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La faculté de pharmacie occupe une place importante, tant au sein de l'UPS qu'au niveau régional et national par le nombre d'étudiants et le nombre de diplômes délivrés, outre les DFGSP et DFASP. L'environnement socio-économique dont bénéficie la faculté est particulièrement riche [plus de 400 pharmaciens d'officine maîtres de stage, nombreux établissements industriels (groupes Pierre Fabre, BMS, Meril), CHU de Toulouse, 3 Ecoles doctorales de l'UPS]. Il profite largement aux étudiants des 3 parcours, durant leur cursus (mutualisation d'enseignements, stages) et pour leur insertion professionnelle. Les partenariats et la mobilité internationale sont bien diversifiés avec plus d'une quinzaine de pays et concernent tant les étudiants (près de 80 étudiants ont effectués un stage à l'étranger depuis 4 ans) que les personnels (tutelle de diplômés, enseignement en master, co-encadrement de thèse, projet de recherche).

Insertion professionnelle et poursuites d'études

L'excellent taux d'insertion professionnelle, affiché à 100 %, mériterait d'être documenté et détaillé par spécialité. Si la filière internat apparaît de plus en plus attractive, il conviendra de tenter de remédier au problème du nombre élevé d'échecs au concours national de l'internat (45 % depuis 3 ans), notamment en continuant à accompagner les réorientations et l'aménagement de la formation pour favoriser la réussite à une seconde présentation au concours.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, essentiellement constituée d'enseignants académiques, intègre toutefois un nombre non négligeable d'intervenants professionnels, en DFASP1 et surtout en DFASP2. Néanmoins, les modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique ne sont pas présentées. Deux personnes sont en charge du suivi administratif des étudiants et des stages. En outre, si l'absence de conseil de perfectionnement est mentionnée, il n'est pas indiqué s'il est prévu d'en instaurer un. Un jury de projet d'orientation professionnelle est mis en place en vue de réduire, en amont, le nombre d'étudiants s'orientant dans la filière internat, dont l'accès ne sera plus autorisé qu'aux seuls étudiants dont le niveau sera jugé suffisant (tout en laissant possible l'inscription au cours de l'internat de tout étudiant, quel que soit son parcours). Une évaluation complète des 2 années du DFASP a été récemment menée auprès des étudiants et a conduit à améliorer en profondeur la coordination et la communication interne (commission d'information, bulletin d'information, refonte du site Internet, réunions d'informations) en partenariat avec les élus étudiants. Il n'est pas indiqué si d'autres modifications ont été apportées à la formation. Cette évaluation a aussi mis en évidence une charge d'enseignements jugée trop importante, difficulté que les responsables de la formation espèrent pouvoir progressivement corriger.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Si une forte augmentation du nombre d'étudiants en DFASP est observée depuis 2014, elle ne révèle pas forcément l'attractivité de la formation. En outre, elle peut être la conséquence d'un taux élevé de redoublement et possiblement d'un choix par défaut des études de pharmacie à l'issue de la PACES. Le trop grand nombre d'étudiants de la filière internat (au regard du faible taux de réussite au concours) a été bien pris en compte par l'équipe pédagogique qui propose les mesures pour tenter d'y remédier. Le recueil d'informations sur le devenir des étudiants est difficile, en particulier dans la filière internat, où les étudiants peuvent être affectés en dehors du CHU de Toulouse.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Parcours et sous-parcours clairement identifiés.
- Modalités pédagogiques bien explicitées.

- Stages facultatifs, en plus des stages obligatoires, favorisant la connaissance des divers métiers à l'issue de la formation.
- Politique efficace en faveur de la mobilité internationale, tant pour les étudiants que pour les enseignants-chercheurs.
- Création d'un parcours spécifique « recherche » au sein du parcours *Industrie-recherche*.
- Excellente insertion professionnelle dans les filières « officine » et « recherche-industrie ».
- Evaluation complète du cursus par les étudiants et prise en compte de mesures en conséquence.
- Mise en place d'un jury de projet d'orientation professionnelle visant à restreindre le nombre d'étudiants suivant le parcours internat.

Principaux points faibles :

- Absence d'information sur le recours à de des méthodes pédagogiques numériques et/ou innovantes.
- Taux élevé d'échec des étudiants au concours national de l'internat.
- Pas de mention de conseil de perfectionnement.
- Pas d'indication sur un dispositif d'autoévaluation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'analyse du dossier, laisse apparaître une volonté réelle des responsables pédagogiques de la formation d'améliorer la réussite professionnelle des étudiants. L'évaluation complète du cursus a conduit à la mise en place d'outils de coordination et de communication. L'introduction de méthodes pédagogiques dématérialisées pourrait peut-être favoriser l'enseignement en distanciel pour alléger le volume d'enseignements en présentiel et répondre aux remarques des étudiants. Il paraîtra nécessaire d'évaluer rapidement l'efficacité de l'ensemble des mesures prises en vue d'améliorer le taux de réussite des étudiants au concours national de l'internat, parallèlement à l'instauration d'un jury de projet d'orientation professionnelle. La mise en place d'un conseil de perfectionnement, avec l'implication de professionnels et d'étudiants, pourrait permettre aux responsables de recueillir des suggestions d'amélioration diverses.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

GRADE DE MASTER DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME

Établissement(s) : Université Toulouse III Paul Sabatier

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le deuxième cycle des études de maïeutique comporte deux années divisées en semestres qui conduisent à l'obtention du *Diplôme d'État de sage-femme*. Les objectifs de la formation sont l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques, de compétences dans le domaine de la maïeutique et de la périnatalité nécessaires au futur exercice professionnel. La formation comprend des bases de connaissances médicales, en sciences humaines et sociales et en santé publique. Des parcours personnalisés sont proposés aux étudiants qui désirent renforcer leurs connaissances ou s'orienter vers un parcours recherche. L'ensemble de la formation est dispensé le pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé et au centre hospitalier universitaire (CHU) de Toulouse, en partenariat avec l'Université Jean Jaurès et les établissements hospitaliers publics et privés de Haute-Garonne.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs de la formation et les compétences attendues sont bien présentés. L'information sur la distribution des modules théoriques et pratiques du parcours est clairement exposée et accessible sur une plateforme numérique dédiée. Les modalités pédagogiques utilisées pour les enseignements sont variées (approche par compétence, analyse d'articles scientifique, e-learning, travaux de recherche personnels ou collectifs, formation en simulation). Un certificat de synthèse clinique et thérapeutique, organisé en fin de formation, permet la vérification des compétences et connaissances acquises par les étudiants (épreuves pratiques en situation et épreuves orales). A noter la présentation d'un projet de recherche devant un comité scientifique, prélude à la préparation et la soutenance d'un mémoire. Les unités d'enseignement (UE) théoriques sont en majorité classiquement assurées par les enseignants issus des milieux professionnels.

La politique de stages est bien élaborée, avec une grande variété des lieux d'accueil possibles. Les différents modes d'exercice de la profession sont bien abordés par les étudiants au cours de stages cliniques. L'apprentissage de la démarche clinique en situation est favorisé par plusieurs stages, et notamment une longue période préprofessionnelle de 23 semaines. Un stage personnalisé d'un mois est proposé aux étudiants sur le dernier semestre qui leur permet d'affiner leur formation dans un domaine préférentiel pour leur futur exercice.

La mise en place d'un parcours personnalisé pour les étudiants qui souhaitent suivre un parcours recherche est une bonne démarche, mais le détail n'en est pas explicité. A noter toutefois l'existence d'une UE Initiation à la recherche en 1^{ère} année.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'école de sage-femme est intégrée à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier (UPS) qui délivre le diplôme d'Etat. Elle est l'une des deux écoles de la région Occitanie avec celle de Montpellier-Nîmes, pour 35 écoles en France. La formation est bien intégrée dans le territoire de santé de la région et en communication avec les autres écoles hospitalières. Elle l'est aussi avec les autres écoles françaises, favorisant l'organisation de stages variés sur tout le territoire. L'organisation possible de stages à l'étranger est mentionnée, mais il n'est pas apporté de précision ni sur le mode de sélection des candidatures ni sur le dispositif de mise en place des accords-cadres ou conventions avec les établissements lieux de stage.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

L'encadrement pédagogique comprend au moins 75 % d'enseignants issus du milieu professionnel ce qui ne peut que favoriser un apprentissage de qualité et une bonne insertion professionnelle des étudiants. L'existence de poursuites d'études (3^{ème} cycle, autre filière de santé) est mentionnée, mais il n'est pas noté de liens particuliers avec des laboratoires de recherche et l'absence de données chiffrées ne permet pas une évaluation éclairée sur ces points.

Pilotage de la formation

Au-delà des 75 % évoqués de professionnels, les modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique (rôles et responsabilités, réunions) ne sont pas présentées. C'est la scolarité des cursus paramédicaux et maïeutique de l'UPS qui assure l'organisation des examens et les jurys de la formation, mais les moyens administratifs dédiés de l'école ne sont pas mentionnés. La qualité de l'ensemble de la formation est contrôlée et assurée par différentes instances agissant à différents niveaux et dans lesquelles des étudiants sont présents. On peut citer une commission pédagogique de maïeutique, dont les décisions sont soumises à l'approbation du conseil de la faculté de médecine, et qui traite de toute question relative aux enseignements, ainsi qu'un conseil technique habilité à donner un avis sur l'enseignement, la nomination des enseignements et l'agrément des stages. Une évaluation exhaustive des enseignements théoriques et des stages par les étudiants repose sur une procédure bien établie et clairement décrite. Un retour systématique des enquêtes vers les équipes pédagogiques permet une éventuelle prise en compte des appréciations des étudiants.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Une trentaine d'étudiants sont inscrits chaque année à cette formation. Le taux de validation de la 4^{ème} année, comme celui de l'obtention du diplôme d'Etat, sont excellents (dans les 2 cas entre 97 et 100 % selon les années). On peut regretter qu'aucun processus de suivi des étudiants en poursuite d'étude ou du devenir professionnel des diplômés n'ait été mis en place. Il n'est pas mentionné de passerelles existant pour des étudiants venant d'autres formations. Le niveau des effectifs d'étudiants montre une petite baisse depuis quelques années, non commentée dans le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne présentation de l'organisation de la formation.
- Modalités pédagogiques et didactiques variées.
- Procédure complète d'évaluation des enseignements et des lieux de stages par les étudiants.
- Intérêt pédagogique du certificat de synthèse clinique et thérapeutique.
- Présence d'une UE obligatoire d'initiation à la recherche.

Principaux points faibles :

- Absence de dispositif de suivi systématique de l’insertion professionnelle ou de la poursuite d’études des étudiants.
- Peu de précisions sur les parcours personnalisés, notamment pour l’orientation recherche.
- L’ouverture à l’international (stage) est possible mais aucune précision n’est présentée à ce sujet.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Au vu de la composition de l’équipe pédagogique, de la politique de stages, de l’incitation à la recherche, de l’exhaustivité, de la prise en compte de l’évaluation des enseignements et des stages par les étudiants et du taux d’insertion professionnelle, cette formation de qualité assure pleinement les missions qui lui incombent. On peut recommander d’accroître la politique d’encouragement à la poursuite d’études et à l’ouverture à l’international.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Direction des Etudes
et de la Vie Etudiante

Pôle d'aide au pilotage de la formation

Affaire suivie par

Marlène Rasotto

Tél. : +33 5 61 55 68 18

marlene.rasotto@univ-tlse3.fr

Morgane Paisant-Liot

Tél. : +33 5 61 55 62 15

morgane.paisant-liot@univ-tlse3.fr



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Toulouse, le 27 février 2020,

Objet : Autoévaluation HCERES 2019 – Observation de l'établissement

Champ de formation : **SANTE**

Ci-joint les observations émises par les Doyens des facultés de Médecine Rangueil, des Sciences Pharmaceutiques et de Chirurgie Dentaire concernant le rapport d'évaluation du champ Santé.

Le Président de l'Université Toulouse III

Jean-Marc BROTO

Observations Faculté de médecine Rangueil

l) Thématiques transversales aux cursus

Suivi des étudiants

-L'absence de suivi de l'insertion professionnelle est due au fait que l'observatoire de la vie étudiante de l'université, faute de personnels administratifs et techniques suffisants, s'est consacré au suivi des secteurs autres que la santé, décision de l'université liée sans doute au fait que les diplômés de santé sont professionnalisants.

-Le suivi des étudiants hors insertion professionnelle (passerelles, abandon, Relations internationales) pourrait et devrait être développé assurément, mais la faculté manque de personnels administratifs (gel de postes consécutif à la situation financière de l'université)

Pilotage

-Sur l'insuffisance de l'auto-évaluation des enseignements : L'auto-évaluation des enseignements est discutée au fil de l'eau des conseils pédagogiques et des ajustements sont effectués. Cette auto-évaluation ne repose que des volontés individuelles, à défaut d'avoir une aide technique, administrative et opérationnelle de l'université. Nous sommes conscients de l'insuffisance de cette procédure qui devra être améliorée et systématisée.

-L'ensemble des cursus paramédicaux (audioprothésiste, orthoptie, orthophoniste, DE IPA, psychomotricité, maïeutique) est géré par le service de scolarité des cursus paramédicaux et maïeutique (1 chef de service et 4 gestionnaires de scolarité), du concours d'entrée à la délivrance du diplôme. Ce même service traite des cursus paramédicaux « universitarisés » (IFSI, ergothérapie, ...)

Méthodes pédagogiques innovantes

-La constitution de l'institut toulousain de simulation en santé (ITSIMS), instauré en collaboration avec le CHU, a nécessité beaucoup de moyens des différents partenaires. La faculté de médecine Rangueil participe au fonctionnement de l'institut (achats de mannequins, participation financière pour le recrutement d'un technicien, ...)

La formation des étudiants par la simulation augmente chaque année par la mise en place des réformes notamment dans le 2^{ème} et 3^{ème} cycle. Nous sommes toujours en attente de moyens spécifiques nationaux qui permettraient de généraliser cette méthode pédagogique.

-Il en est de même pour les *serious games* et les classes inversées.

Conseil pédagogique/ Conseil de perfectionnement

- La faculté a mis en place il y a fort longtemps un conseil pédagogique composé de 8 enseignants élus, 10 étudiants, 1 chercheur, 1 praticien hospitalier, de membres de droit (responsable de la préparation aux ECN, directeurs des départements de médecine générale et de développement professionnel continu, du doyen, du coordonnateur des relations internationales) et de membres invités permanents. Ce conseil (réuni tous les 2 mois ou plus ponctuellement si besoin) traite de toute question pédagogique concernant les cursus /diplômes gérés par la faculté. Les responsables de scolarité y sont invités en fonction de l'ordre du jour. La directrice administrative y est membre de droit.

-En ce qui concerne les formations paramédicales, directement gérées par la faculté de médecine Rangueil, les aspects pédagogiques sont discutés au sein du conseil pédagogique facultaire.

-Nous rappelons que ces formations, quelquefois appelées « écoles », n'ont pas d'existence juridique propre et que, dans le cadre du projet de création de l'UFR santé, développé dans le rapport champ santé, elles devraient être regroupées sous la forme d'un département universitaire.

-La formation de maïeutique possède sa propre commission pédagogique.

-A titre d'information, pour les autres cursus paramédicaux non gérés par l'université pour lesquels nous avons une convention leur permettant d'être universitarisés (manipulateur radio, ergothérapie, masso-kiné, pédicure podologue, ...), une commission pédagogique transversale a été mise en place dans le but de mutualiser certains enseignements transversaux.

2) Thématiques particulières

AUDIOPROTHESE

-Les spécificités surprenantes qui sont signalées (pas de semestrialisation, absence d'ECTS, pas de session de rattrapage) sont en conformité avec le texte qui régit cette formation (décret de 2001)

-Car, aussi anachronique que cela soit en comparaison avec les autres formations paramédicales universitaires, le diplôme d'Etat d'audioprothésiste ne délivre pas le grade de licence, contrairement au certificat de capacité en orthoptiste (article D 612-32-2 code de l'éducation)

- La poursuite en master n'est pas permise car le diplôme d'audioprothésiste ne délivre pas le grade de licence.

-La délocalisation de la formation sur le site de Cahors répond à une problématique de maillage territorial fortement soutenu par le Conseil Régional. L'utilisation des visioconférences permet d'optimiser les enseignements universitaires. Les autres enseignants de cette formation ont tous été validés par une commission d'agrément de charges de cours.

ORTHOPTIE

Les modalités de contrôle de connaissances sont distribuées aux étudiants et sont à disposition des experts sur l'ENT.

ORTHOPHONIE

Nous rappelons qu'elle est une formation universitaire intégrée depuis toujours à la faculté de médecine Rangueil. Le diplôme est délivré par l'université Toulouse III. A l'instar des autres cursus paramédicaux, le service de scolarité est un service de la faculté, il n'y a pas d'organisation autonome. La directrice pédagogique est effectivement une orthophoniste libérale contractuelle.

Nous sommes conscients qu'il n'y a pas d'enseignant-chercheur titulaire à la tête de ce cursus. S'appuyant sur la création de nouvelles sections CNU de réadaptation, la demande d'un poste de Maître de Conférences a été effectuée lors de la dernière campagne des postes de l'université et n'a pas été retenue.

MAIEUTIQUE

-Pour plus de clarté, nous apportons la précision suivante quant au pilotage et aux moyens administratifs : que ce soit pour le DFGSMa et DFASMa, le cursus maïeutique est géré, à la faculté de médecine, par une gestionnaire de scolarité qui gère les examens et les résultats des promotions et au CHU, par deux agents administratifs, mutualisés avec l'ensemble des éco les hospitalières du CHU de Toulouse.

-sur l'absence de Conseil de Perfectionnement :

[Il existait avant la réingénierie de 2011 un conseil de perfectionnement national pour l'ensemble des écoles de sages-femmes mais qui a été dissous. La Commission Pédagogique de Maïeutique, semble, dans ses statuts et missions, reprendre en grande partie les éléments figurant dans l'article 5 de l'Arrêté du 22/01/2014 : les membres enseignants et personnels de même que les étudiants y sont bien inclus ; en revanche le personnel administratif et ouvrier n'est pas directement lié à l'école mais au PREFMS ; effectivement il n'y a pas de représentants du monde socio-professionnel de manière permanente : les professionnels encadrant les étudiants en stage sont invités par la direction de l'école en fonction de l'ordre du jour (par exemple lors de la présentation des évaluations des stages)

- sur l'absence de mobilité internationale : il est difficile de rentrer dans le système Erasmus en raison de la durée de nos stages (3 semaines) ; en 2nd cycle, le stage préprofessionnel de longue durée pourrait peut-être répondre à cette demande mais le plus souvent les futurs diplômés choisissent un lieu de stage en fonction de leur projet d'emploi après le DE.

- sur la filière recherche insuffisamment développée : outre le fait qu'une filière de recherche en "sciences maïeutiques" reste à construire, cette possibilité de s'inscrire dans un domaine de recherche n'a sans doute pas été correctement présentée et explicitée dans le dossier transmis ; malgré une formation très exigeante en contraintes horaires (cours et stages), il existe néanmoins des possibilités pour les ESF de s'inscrire en master (par exemple celui de MI bio santé dérogatoire)

PACES

Les sites d'enseignement sont majoritairement situés sur le campus de Rangueil (faculté de pharmacie et faculté de médecine Rangueil) mais également, pour certaines disciplines, dans les locaux de la faculté de médecine Purpan au centre-ville.

DFGSM

Il existe deux DFGSM indépendants, l'un assuré par la faculté de médecine Rangueil et l'autre par la faculté de médecine Purpan, à l'instar du DFASM. Chacune organise actuellement sa propre 2ème et 3ème année. Pour la faculté de médecine Rangueil, les sites d'enseignement sont les locaux de la faculté.

Le doyen de la faculté de médecine Rangueil
Professeur Elie SERRANO



Observations Faculté des sciences pharmaceutiques

DFGSP2 et 3

Taux de redoublement

Les causes du taux élevé de redoublement sont liées à la mise en place de la PACES et sont retrouvées dans toutes les Facultés de pharmacie. C'est effectivement un problème de manque d'appétence pour les études pharmaceutiques lié à un choix par défaut (pas de premier choix, étudiants doublants / triplants) et à des études restant fondamentales et denses en DFG2 (formation commune de base amputée de la PACES et d'un semestre de DFA1). Pour limiter les choix par défaut nous avons, depuis 4 ans maintenant, modifié les modalités de classement dans le parcours pharmacie de PACES avec un poids doublé de l'UE spécifique pharmacie. Cette mesure a à priori réduit de moitié environ les choix par défaut (15 étudiants actuellement). La multiplication des informations faites dans le cadre des informations métiers dans le cursus PACES et via le tutorat n'arrive pas à contre balancer l'image du métier auprès du public. Au niveau du programme de DFGSP2 nous avons depuis 2 ans modifié les programmes, introduit du contrôle continu, des UE optionnelles de mise à niveau ce qui a réduit le phénomène. L'ensemble des enseignements coordonnés interdisciplinaires est en cours de refonte pour libérer du temps étudiants et enseignants, revoir le contenu, réduire les CM, augmenter les TD et les contrôles continus. Passerelles entrantes

Nous avons effectivement très peu de candidats aux passerelles entrantes (14 pour 11 places en 2019 pour l'interrégion avec Bordeaux et Limoges) et beaucoup de dossiers ne sont pas d'un niveau suffisant. Certains candidats reçus en passerelles ne s'inscrivent pas également. Nous avons par contre beaucoup de demandes de passerelles sortantes vers médecine et dentaire (10 pour des étudiants de la Faculté en 2019). De plus nos conditions de travail (locaux, taux d'encadrement, charge administrative) ne nous permettent pas d'augmenter significativement nos capacités d'encadrement.

DFGSM1 et 2

La gestion pédagogique des parcours du second et troisième cycles est assurée par les binômes de responsables de parcours (Officine, Industrie et recherche, Internat) qui assurent la cohérence des différentes années en plus des tâches de gestion des stages et des emplois du temps. Nous avons initiés le fonctionnement de conseils de perfectionnement, non formalisés pour l'instant (groupes de travail : enseignants – professionnels – commission pédagogique), pour définir la refonte des cursus avec une application en 2021-22 afin d'améliorer la professionnalisation des parcours et l'intégration des futurs DES courts Officine et Industrie.

Nous avons revus très régulièrement les mesures de réorientation de nos étudiants en échec au concours de l'internat pour les simplifier et informer clairement les étudiants sur les risques de redoublements. Nous n'avons pas mis en place de sélection avant l'entrée des étudiants dans le parcours internat mais uniquement des mesures incitatives (classement aux UE de préparation, niveau, ...), ce qui explique un taux d'échec de 50%, correspondant au taux national de réussite au concours.

Les améliorations de notre cursus (syllabus, organisation) ont été très nombreuses ces dernières années et ont conduit à de grandes difficultés dans la gestion administrative des cursus (modélisation Apogée). Nous sommes actuellement dans une phase de 2 ans de consolidation et de réflexion pour une évolution en 2021-22.

Méthodes pédagogiques innovantes

Certains enseignements sont 100% en « classes inversées » depuis 2000, mais nous n'avons pas les locaux et les effectifs enseignants pour multiplier les enseignements en petits groupes. Nous ne

disposons pas de tablettes ni des informaticiens associés pour multiplier les contrôles continus indispensables à un bon fonctionnement des classes inversées. Les dispositifs de votes type « Socrative » sont utilisés par certains enseignants pour dynamiser des séances. La gestion des emplois du temps est totalement informatisée (Celcat) et personnalisée avec un accès sur smartphone pour tous. Nous mettons en place un logiciel de gestion et d'évaluation des stages (PaulSab Réseau).

Auto-évaluation

Les cursus DFGSP et DFASP sont évalués par les étudiants tous les 2 ans en alternance à l'initiative de la commission pédagogique de pharmacie. Les enseignants responsables d'UE ciblées par l'évaluation doivent faire une évaluation précise et spécifique de leur UE l'année suivante avec des propositions améliorations des syllabus et des modalités de contrôles des connaissances.

Doyen de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques
C. PASQUIER



Observations Faculté de chirurgie dentaire

Modalités pédagogiques

Les étudiants de la Faculté de chirurgie dentaire ont à leur disposition les modalités du contrôle des connaissances, les maquettes des unités d'enseignement, le syllabus des études ainsi que le descriptif des différents optionnels sur le site internet de la Faculté.

Ces documents sont également consultables en version papier au service de la Bibliothèque. Ils sont informés de ces dispositions par voie d'affichage.

Le syllabus des études, document annexé au dossier d'auto-évaluation du DFGSO présente le descriptif de chaque UE.

Les étudiants ont la possibilité de choisir l'optionnel « UE de master » dès la 2^e année. Le descriptif de cet optionnel est présenté dans le document annexé au dossier d'auto-évaluation DFGSO, intitulé « Optionnels 2018-2019 »

La formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) est dispensée en 5^e année (dossier d'auto-évaluation DFASO)

Pilotage

Les moyens administratifs affectés à la formation sont les suivants : une directrice des services administratifs, une responsable de scolarité et une gestionnaire de scolarité.

Les auto-évaluations des enseignements sont régulièrement effectuées lors des séminaires pédagogiques où les étudiants sont présents et surtout, au moyen de questionnaires réalisés par les enseignants et renseignés par les étudiants.

Les réunions de l'équipe de direction (Doyen, 2 vice-doyennes, directrice des services administratifs, responsable service scolarité, les enseignants responsables des équipes pédagogiques, étudiants élus) ont lieu au minimum une fois par mois afin de débattre de la gestion de l'établissement et de préparer les commissions énoncées ci-après.

Des séminaires pédagogiques (équipe de direction, enseignants-chercheurs, étudiants élus, service scolarité) ont lieu 2 à 3 fois par an afin de revoir toutes les maquettes des UE ainsi que leurs modalités d'évaluation. Ces séminaires permettent également de faire le point sur différents sujets, tels que la transversalité des enseignements, les emplois du temps, les examens, les TICE, les pédagogies innovantes.

Des commissions hospitalo-universitaires (enseignants-chercheurs, responsable service scolarité, cadre administratif de l'hôpital) sont organisées à raison de 2 à 3 par an, afin de traiter des sujets transversaux tels que l'utilisation des compétences acquises en vue de l'optimisation des soins l'organisation des stages hospitaliers et leurs validations, ou l'organisation des différentes vacances.

Doyen de la Faculté de chirurgie dentaire

Philippe POMAR



Le Doyen,

Pr Ph. Pomar

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)